Deuxième Année. - N° 32. Le Numéro : 25 centimes 3 Août 1912.

Le Courrier Cinématographique

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

ABONNEMENTS :
Un an. FRANCE . . . . . 10 fr.
Un an. ÉTRANGER 12 50

Directeur : CH. LE FRAPER
Rédaction et Administration :
95, Boulevard de Magenta, PARIS
TÉLÉPHONE 456-33

LA PUBLICITÉ
est reçue
aux Bureaux du Journal

L'APOTHÉOSE DU SPORT

TOUT LE MONDE VOUDRA VOIR

Les JEUX OLYMPIQUES de STOCKHOLM

dont, seuls

PATHÉ Frères

ont eu l'EXCLUSIVITÉ

Cette VUE N'EST PAS monopolisée

Tous les Exploitants peuvent et doivent se la procurer

Pour la Vente et la Location, s'adresser à l'unique Concessionnaire pour toute la France
M. GAILLOTTE, 104, Rue de Paris - VINCENNES - Téléphone : 934-95

Société Internationale Cinématographique

5
Rue de Provence
PARIS

Téléphone 143-85

Adresse télégraphique :
INTERFILMS - PARIS

EN LOCATION :

MATERNITÉ
1190 mètres

Rêve Noir
1450 mètres

Amour et Passion
805 mètres

Marianne
900 mètres

Couronne et Esclavage
650 mètres

Affiches de toutes ces vues

EN LOCATION CHAQUE SEMAINE

Toutes les Grandes Vues Nouvelles intéressantes

Propriétés Exclusives — *Visibles à notre Agence*

La Femme du Saltimbanque

Grand Drame. 795 mètres environ. (Grandes Affiches)

L'Amour masqué

Grand Film artistique tiré du célèbre roman de BALZAC
1100 mètres environ. (Grandes Affiches couleurs)

Déchéance Aristocratique

Drame vécu. 995 mètres environ. (Affiches)

LA VICTIME

Grand drame de mœurs. (730 mètres). Grandes affiches.

Choix considérable de Vues neuves et de stock
en Vente et en Location

Succursale à MARSEILLE : 9, Rue Beauvau -:- REYNIER & ODAGLIA, Directeurs

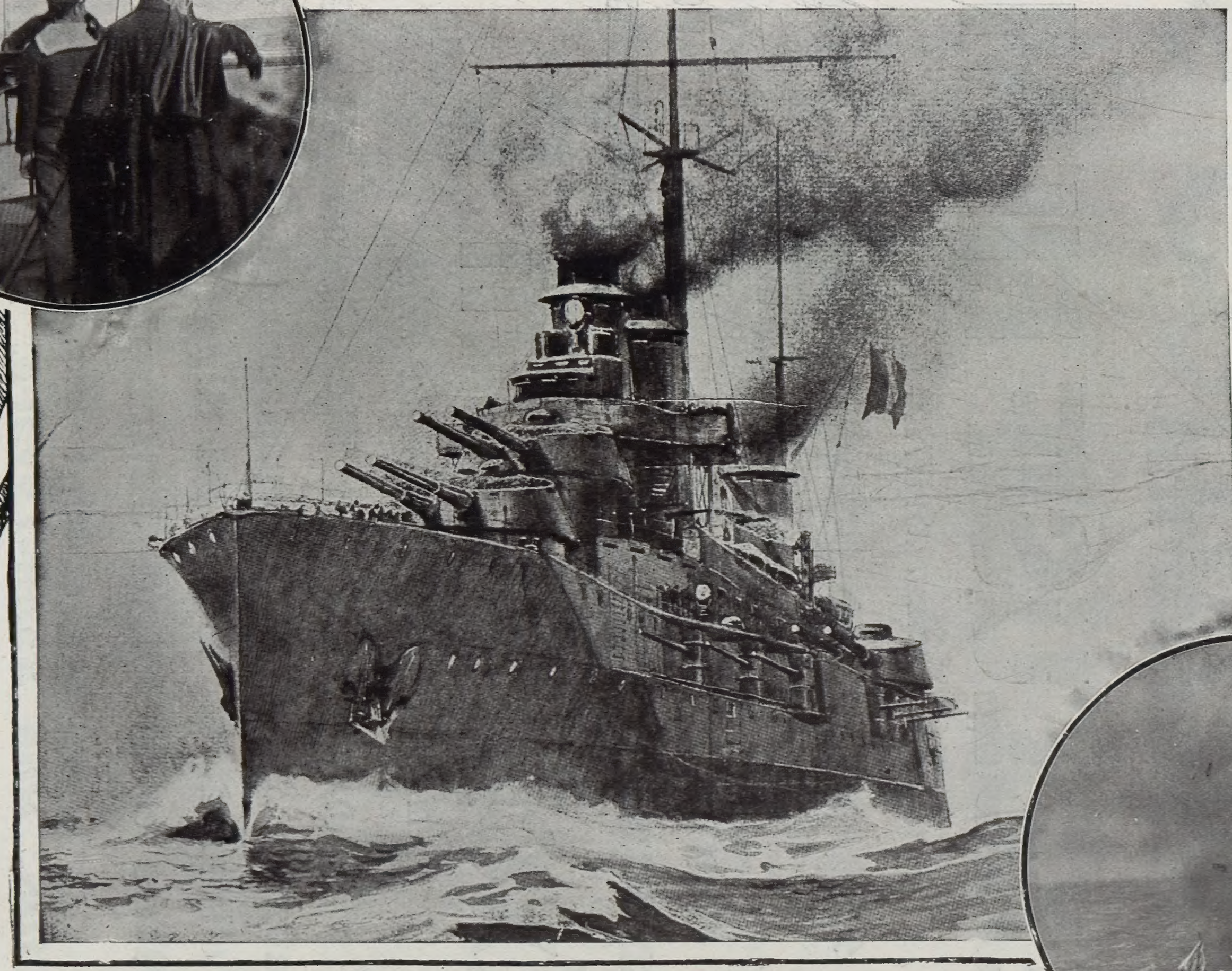

Gaumont

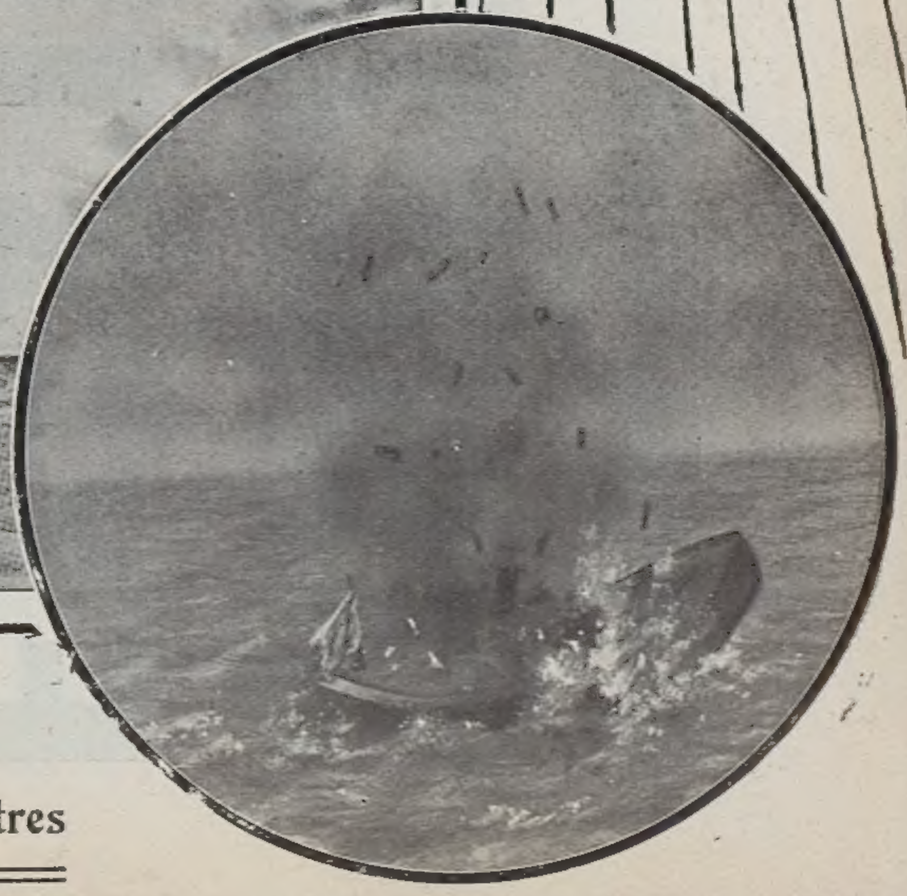

LES GRANDS FILMS ARTISTIQUES GAUMONT ⁂ *Prochainement :*

MAIN DE FER

Grande Scène Dramatique en 3 parties -:- 776 mètres

SUPERBE AFFICHE

KINEMACOLOR (Sauf la Seine)

LE FILM JOURNAL

GRANDES EXCLUSIVITÉS

EXCLUSIF FILM Cº

Anciennement SAINT-LAZARE FILM

105, Rue Saint-Lazare, 105 — PARIS

Adresse Télégraphique : EXLUSIFILM

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF POUR LA FRANCE

Exclusif Film Cº

(Anciennement SAINT-LAZARE FILM)

a l'honneur d'informer **Messieurs les Exploitants** de Paris et du département de la Seine qu'elle y fait elle-même **la location directe** de **ses exclusivités** et du **Film Journal.**

BUREAUX :

105, Rue Saint-Lazare, 105 -- PARIS

(Au Premier)

Adresse Télégraphique : EXLUSIFILM, Paris

TELÉPHONE 281-44

Deuxième Année. - N° 32. Le Numéro : 25 centimes. 3 Août 1912.

Le Courrier Cinématographique

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

ABONNEMENTS :
FRANCE
Un an . . . . . 10 fr.
ÉTRANGER
Un an 12 50

Directeur : CH. LE FRAPER
Rédaction et Administration :
95, Boulevard de Magenta, PARIS
TÉLÉPHONE 456-33

LA PUBLICITÉ
est reçue
aux Bureaux du Journal

UNE INVENTION GLORIEUSE

Il y a juste un an *Le Courrier* publia un premier article sur la prestigieuse invention de M. Bettini. Le premier entre tous les journaux professionnels, *Le Courrier* apprécia la valeur inestimable du *Cinéma à plaques* dont il répandit la renommée par le monde.

A cette époque, il ne put donner les caractéristiques de l'appareil. M. Bettini tenait en effet à en conserver le secret, mais il y revint peu après et dans un second article en fit une description détaillée.

Depuis, M. Bettini a travaillé. Sa vaste intelligence a su perfectionner encore une invention que l'on considérait pourtant comme définitive. Il a construit d'autres appareils, susceptibles de s'adapter à tous les besoins, de prévenir tous les désirs. Il possède un écran lumineux, un éclairage inédit. La suite de ses inventions forme un ensemble déconcertant.

M. Bettini est un homme de génie. C'est un travailleur infatigable, d'une activité rare et d'une persévérance digne de tous les éloges.

La cinématographie lui devra beaucoup. Il en sera le grand vulgarisateur.

Tous les cinématographistes sont d'ailleurs d'accord avec moi sur ce point. Nos grands confrères techniques étrangers consacrent hebdomadairement au *Cinéma à plaques Bettini* des lignes enthousiastes. Et je crois être utile à tous ceux de mes lecteurs qui s'intéressent à ces appareils, en leur soumettant la toute dernière chronique de M. Frédérick A. Talbot, du Bioscope de Londres.

Notre confrère est un journaliste expérimenté, doublé d'un savant. Il est l'auteur apprécié de nombreux ouvrages techniques traitant de la projection animée. Son opinion fait autorité en Angleterre et dans le monde entier.

CHARLES LE FRAPER.

Le Cinéma à Plaques BETTINI

L'invention ingénieuse de M. Bettini a suscité dans les milieux cinématographiques un intérêt intense. Après cinq années d'un travail continu, il est arrivé à perfectionner son système consistant à prendre des vues consécutives sur les plaques de verre couramment employées en photographie, au lieu des films utilisés aujourd'hui qui sont d'un maniement difficile et d'un prix de revient très élevé.

Le principe fondamental du système Bettini diffère totalement de celui des appareils cinématographiques actuels. Au lieu que ce soit la surface impressionnée qui se déplace par saccades après chaque exposition devant le système optique, la plaque reste fixe et c'est le système optique qui est animé d'un mouvement saccadé de va et vient. Un tel système permet avec un appareil relativement petit d'employer des plaques de grandes dimensions, résultat inconnu jusqu'à ce jour.

Le seul mouvement que subit la plaque de verre se produit quand la fin d'une rangée d'images a été atteinte, alors la plaque descend de la hauteur d'une rangée d'images, afin d'amener la mise en place de la rangée supérieure.

Le mécanisme, d'une extrême simplicité, est renfermé dans une boîte en aluminium de très petites dimensions, à peu près 210 m/m de long sur 100 m/m de large et 85 de haut et le tout n'est pas plus lourd qu'un Kodak ordinaire chargé.

Le système optique se trouve fixé sur un coulisseau guidé entre deux glissières parallèles à un bâti. En dessous du coulisseau se trouve disposée une vis à double filets inversés de pas égal à la largeur d'une image, soit 7 m/m 5. Cette vis, actionnée par un mouvement de rotation continu a pour but d'entraîner dans un mouvement de va et vient rectiligne et continu un train balladeur, qui bande, dans un sens ou dans l'autre, un ressort, rendu solidaire du coulisseau au moyen de deux bras de levier. De plus, un peigne arrêt limite chaque temps (saccade ou déplacement, exposition ou position fixe) dans le rapport de 1 à 5, ce qui permet d'obtenir une projection offrant le minimum de scintillement.

L'alignement des images, ainsi qu'on peut le constater par la photographie ci-contre — photographie prise en présence du signataire de cet article — est parfait, sur toute la surface de la plaque, tant longitudinalement que transversalement.

La plaque de verre elle-même est introduite dans un petit châssis qui s'engage dans une rainure pratiquée dans le bâti de l'appareil. Quand une extrémité latérale de la plaque est atteinte, ce châssis se déplace de haut en bas de 6 m/m, hauteur d'une photographie, de sorte que la seconde ligne se trouve au niveau du système optique.

La plaque mesure 216 m/m de haut sur 131 de large. Sur cette surface on obtient 576 vues en 36 lignes de chacune 16 vues. Quoique les vues soient très petites (chacune d'elles mesurant 6 m/m de haut sur 7 1/2 de large), elles sont remarquablement claires et distinctes, permettant un très grand agrandissement sur l'écran et donnant des projections comparables en tous points aux projections obtenues avec un film cinématographique ordinaire.

Un dispositif permet aux plaques de se succéder sans interruption. On pourrait, en conséquence, faire fonctionner l'appareil pendant des heures sans arrêt. Pour la prise des vues, les plaques sont renfermées dans un magasin qui en contient normalement 12 (on peut augmenter la capacité de ce magasin). Ce magasin s'adapte sur le haut de l'appareil comme les boîtes qui, habituellement, contiennent les films dans les appareils cinématographiques. Un autre magasin disposé sous l'appareil reçoit les plaques à leur sortie de l'appareil après exposition.

Les plaques s'introduisent dans la machine de telle manière que leurs extrémités inférieures constituent la ligne qui divise deux rangées de vues successives ; en d'autres termes, il n'y a ni séparation, ni commencement, ni fin. Il en résulte que, quand plusieurs plaques sont placées bout à bout, elles représentent en quelque sorte une seule unité.

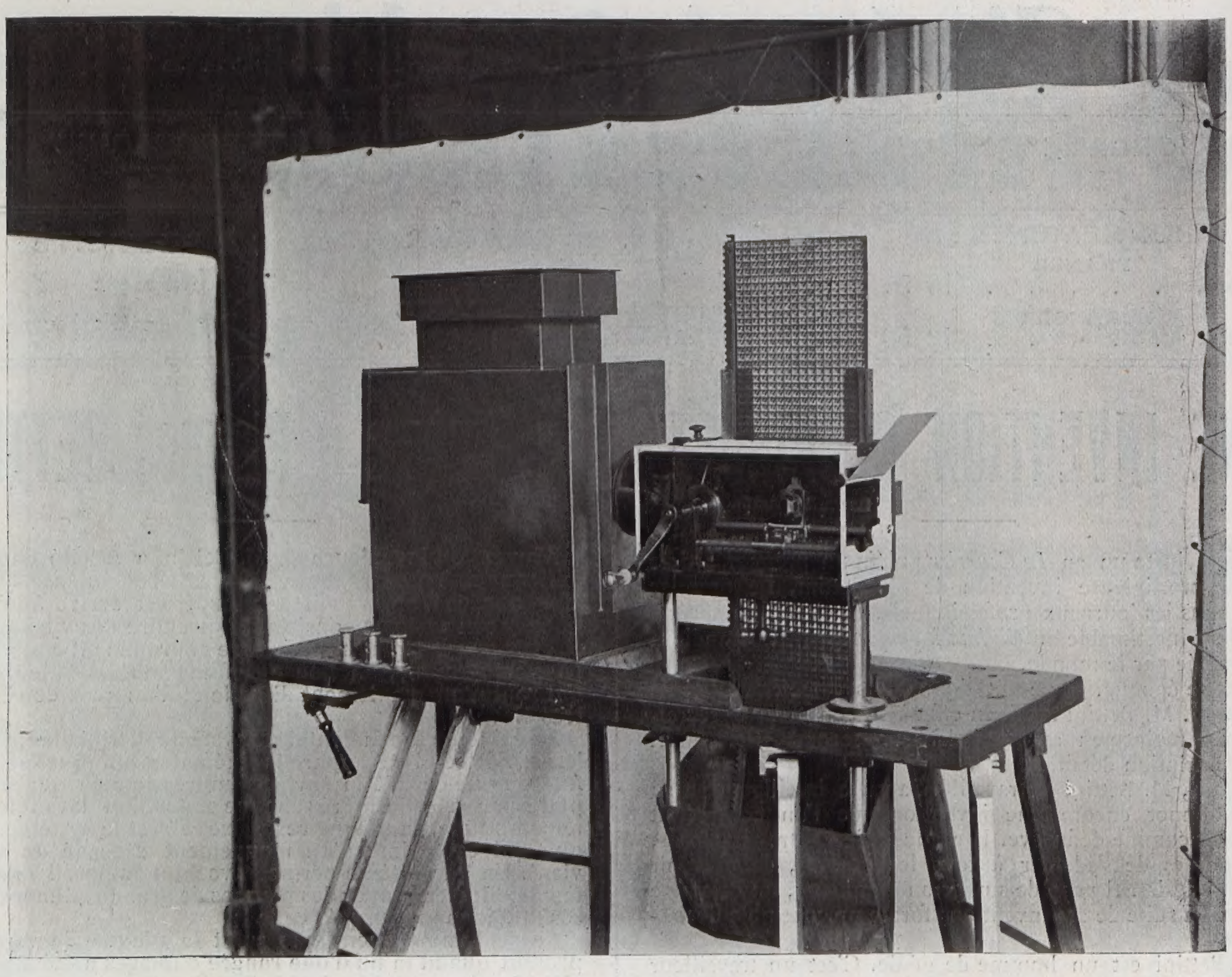

Le Cinéma à plaques BETTINI.

Cette invention comporte une particularité qu'on doit remarquer et qui demande une explication.

Pendant que la lentille se meut d'avant en arrière sur une longueur de 112 m/m 5, correspondant au déplacement des 16 images, il se produit un fait curieux. En effet, quand la lentille se trouve à l'extrémité droite de la plaque, elle est plus rapprochée de l'objet à être photographié que quand elle se trouve à l'extrémité gauche. Il s'ensuit que la vue située à l'extrémité droite est en réalité plus grande que celle de l'extrémité gauche, la diminution se faisant graduellement de droite à gauche. Cela pourrait paraître un désavantage manifeste, mais, en fait, ceci se trouve rectifié lors de la projection, les images du côté gauche étant plus éloignées de l'écran de 112 m/m 5 que celle de l'extrémité droite ; il en résulte que les images qui, à la prise de vues, étaient les plus petites, deviennent les plus grandes à la projection et il s'ensuit qu'à la projection les images ont une grandeur invariable.

Un tel appareil est destiné de préférence aux profes-

M. Gianni BETTINI, l'inventeur, et *son Cinéma à plaques.*

sionnels, l'appareil employé pour prendre des vues est le même que celui qui sert à la projection, avec adjonction d'une lanterne ordinaire à l'hydrogène ou d'un arc électrique.

Pour l'amateur, M. Bettini a imaginé deux modèles plus simples, l'un destiné à la prise de vues et un autre destiné à la projection, tous deux étant d'un mécanisme simplifié et de dimensions encore plus réduites.

L'inventeur a adapté à l'appareil de prise de vues pour amateurs la bobine des pellicules Kodak, ce qui lui permet d'offrir un appareil léger et de petites dimensions, pouvant se charger en plein jour.

Les vues sont prises d'une manière tout à fait similaire à celle dont on prend les plaques, c'est-à-dire en rangées dans le sens de la largeur, de sorte que, sur une bobine ordinaire mesurant environ 130 m/m de large sur 1 m. 30 de long, il est possible d'obtenir 3.456 vues consécutives, ce qui représente 6 plaques.

Quand on a obtenu une bobine ou des plaques négatives, il est nécessaire de préparer les positifs sur des plaques de verre, en vue de la projection. A première vue cela pourrait paraître d'une réalisation difficile. En effet, il est d'une nécessité primordiale que les plaques positives soient mathématiquement juxtaposées sur les plaques négatives. A cet effet, M. Bettini a préparé un châssis de tirage dans lequel la juxtaposition des négatifs et des positifs est obtenue mathématiquement et de la façon la plus simple, si bien qu'un enfant peut s'en charger sans qu'il soit possible que l'alignement dévie de la plus petite fraction qui soit.

Il faut encore mentionner un autre point dont l'importance est extrême. L'inventeur a imaginé une machine grâce à laquelle il est possible de transposer sur les plaques de verre les vues obtenues sur un film cinématographique ordinaire. Le positif que l'on obtient est ainsi exactement comme s'il avait été pris directement avec l'appareil Bettini.

Une plaque ordinaire de 576 vues représente environ 11 mètres de film.

Le mètre de film cinématographique revient à environ 1 franc, soit au total 11 francs.

Comme il faut autant de film positif que de négatif, la dépense est donc de francs $11 \times 2 = 22$.

La plaque coûte 0 fr. 20 pour le positif et pour le négatif.

La dépense est de francs $0.20 \times 2 = 0.40$.

Aucune plaque spéciale n'est requise pour l'appareil Bettini, étant donné que l'émulsion de plaques photographiques courantes est assez rapide.

Un autre procédé, imaginé par le même inventeur, sera également introduit sur le marché à titre de jouet. C'est une application de l'emploi de vues animées disposées sur des rangées similaires aux disques des machines parlantes. Les vues sont placées côte à côte de manière à former un spirale.

Il est intéressant de faire remarquer que cette idée, qui a aussi été étudiée par d'autres avec différents mécanismes, a été antérieurement trouvée par M. Bettini, ainsi qu'en fait foi son brevet pris aux Etats-Unis le 15 juin 1897.

A cette époque toutefois, M. Bettini était trop intéressé dans l'étude des machines parlantes pour pouvoir s'en distraire et le cinéma jouet fut laissé de côté. Aujourd'hui M. Bettini a repris son idée et y a apporté de grandes améliorations dont la plus importante est que l'appareil de projection complet coûtera moins de 25 francs.

Les disques seront soit en verre, soit en celluloïd, adaptés sur un support métallique approprié. Le châssis sera muni de trous ou orifices de projections à intervalles réguliers, disposés en forme de spirale, grâce auxquels la vue pourra être maintenu immobile devant la lentille, pendant une fraction de seconde. En tant que jouet, il est remarquablement ingénieux, les projections données par une petite lampe Osram de 8 volts, semblable à celles des étuis-lampes électriques de poche étant très lumineuses. En fait, j'ai vu des images projetées sur un écran de 1 m. 30 sur 1 mètre par ce petit jouet qui laissaient très peu à désirer, vu la source lumineuse utilisée. Sur un disque de 15 centimètres de diamètre, on peut réunir à peu près 600 photographies et sur un de 20 centimètres de diamètre 800, ce qui, à une vitesse de 10 photographies par seconde, donne plus d'une minute de projection, durée qui, pour un jouet, est amplement suffisante.

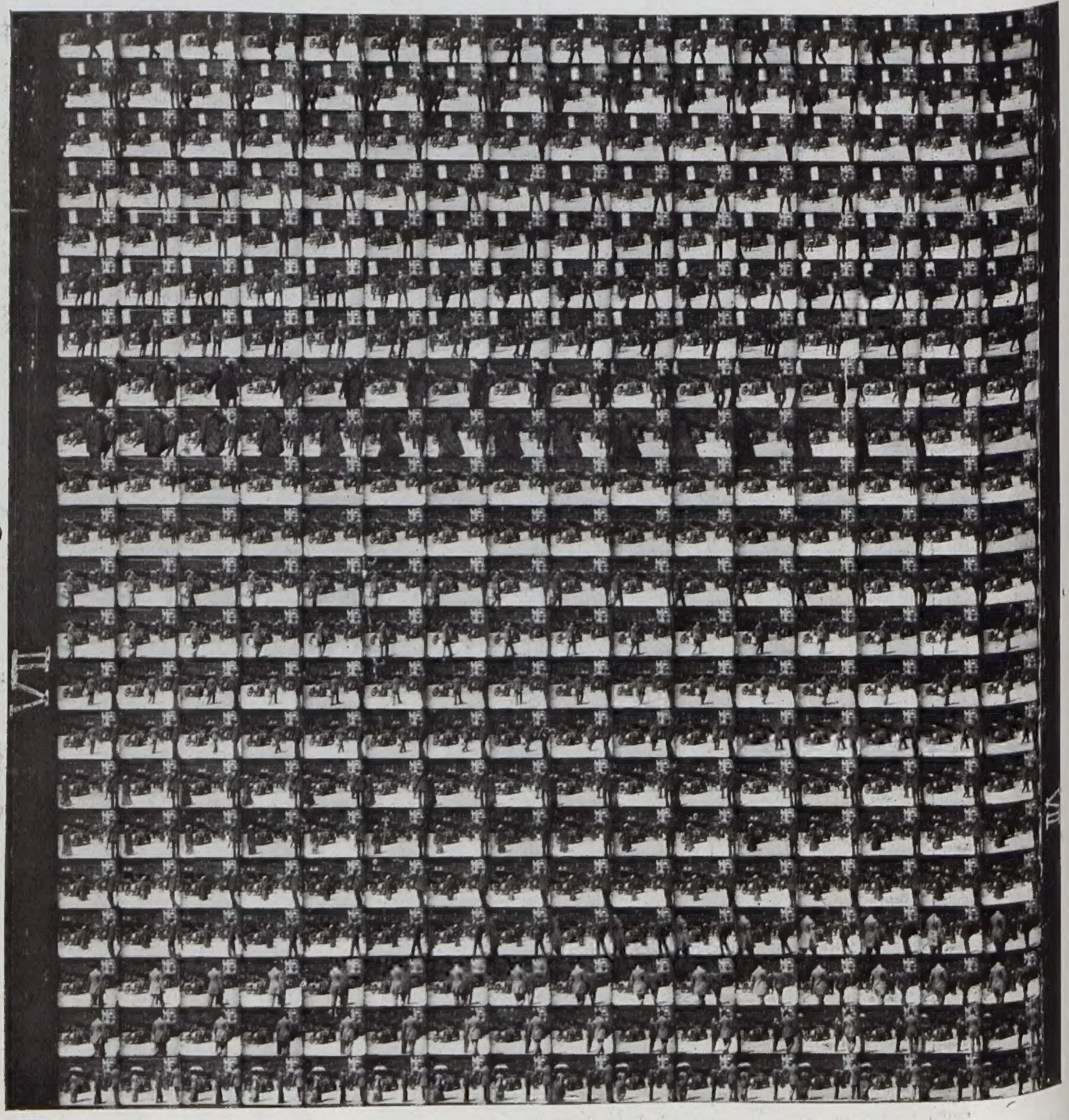

Fragment, grandeur naturelle, d'une plaque impressionnée par le *Cinéma à plaques* BETTINI [1].
(La plaque entière a 131 m/m de large, sur 216 m/m de hauteur. Elle contient 576 photographies.

FRÉDÉRICK A. TALBOT.
Auteur de "Les Vues animées"
Comment elles sont prises et préparées, etc.

M. BETTINI, 35, avenue de l'Opéra, Paris.

L'ÉCRAN RADIUM

"L'ÉCRAN RADIUM" est non seulement le plus perfectionné des écrans cinématographiques mais encore il permet une économie de 70 à 85 o/o sur la consommation de courant. Il ne s'altère pas à l'air, il est lavable, inusable, sans taches et construit d'une seule pièce. L'Écran Radium est en usage dans tous les grands théâtres et cinématographes de Londres et d'Amérique.

UNE OPINION

Compagnie Anglaise des Ecrans Lumineux Radium

Messieurs,

Après de nombreuses expériences, je constate que l'Ecran Radium est bien supérieur à tous les autres qui m'ont été soumis, tant au point de vue lumineux que pour la netteté de l'image et des films de couleur.

La valeur de votre écran sera vite reconnue par les directeurs de cinématographes désireux de donner à leur clientèle des projections parfaites tout en réalisant une grande économie de courant, que l'extrême sensibilité de votre écran rend possible.

Après de nombreuses années de recherches constantes et coûteuses, j'estime que vous avez enfin complètement résolu le problème des écrans à base métallique, et je ne puis que vous souhaiter le succès que vous méritez.

Charles URBAN,
The Natural Kinematograph Co. Ltd.
Kinema Color Building
Londres W.

Compagnie Anglaise des Ecrans Lumineux Radium

Téléphone : 250-27 — **60, RUE DE PROVENCE, 60 - PARIS**

NORDISK

éc

LE
23
AOUT

LA TRA
DES

Grand Drame soc

MERVEILLEUSES

Représentant pour la France,

L. AU

14, rue Victor-Hugo, Lyon

- 12, rue Mouslier, Marseille -

19, RUE RICH

Téléphone : 303-91 ◇ Adr

FILM Co

dite

TE MARINS

LE
23
AOUT

dal inédit, poignant

PHOTOGRAPHIES

la Belgique et l'Amérique du Sud

BERT

ER, 19 - PARIS

sse Télégraphique: AUBERFILM

70, rue de Paris, Lille

17, Avenue du Roi, Bruxelles

NOS HOTES

M. Pasquale Prospéri, du Caire, est actuellement dans nos murs. Il a fait le long voyage d'Egypte en France dans le seul but de connaître plus profondément notre industrie ; dans l'espoir de puiser aux sources mêmes de la vie cinématographique les idées nouvelles, les merveilles que seule peut concevoir la ville lumière, Paris.

M. Pasquale Prospéri est, en effet, un nouveau venu dans la carrière. Il ne s'intéresse à l'art cinématographique que

M. Pasquale **PROSPÉRI**

depuis trois ans, mais il s'y adonne de tout son cœur, avec le bel enthousiasme d'une admirable jeunesse.

*Le Directeur de l'*Idéal-Cinéma*, du Caire, est, en effet, le Benjamin de la corporation. Il n'a pas encore atteint vingt-cinq ans et pourtant il dirige d'une main experte et vigoureuse, avec lucidité et bonheur, les destinées d'une des exploitations cinématographiques les plus importantes d'Egypte. Il est, en Orient, l'un des prospecteurs du cinéma les plus ardents et les plus heureux.*

Au physique, Pasquale Prospéri est un sympathique. Ceci ne l'empêche pas de posséder une stature formidable. C'est un business man *moderne, un beau lutteur dans toute l'acception du mot.*

Le torse large, les épaules puissantes, la peau chaude et colorée, les cheveux noirs, les yeux bleus toujours souriants derrière un lorgnon, il parle avec douceur et à propos. Sa voix bien timbrée, un peu chantante, berce et charme.

Malheureusement, le séjour à Paris de M. Pasquale Prospéri ne se prolonge pas à notre gré. Mais le temps qu'il passa parmi nous fut bien employé.

Notre hôte put s'assurer des facteurs de succès futurs. Il emporte en effet avec lui la concession exclusive pour l'Egypte des films de la Société Eclair. *La production de cette Société bien française, toujours en progrès, est en effet haut cotée dans le monde.*

D'autres Sociétés d'édition reçurent encore la visite du Directeur du Grand Cinéma égyptien. Incidemment, il put nous dire que les films Pathé, Gaumont, Vitagraph, Nordisk, Eclair, Itala et Bison 101 étaient surtout connus et appréciés en Orient. Seul, le Film d'Art, comme en France d'ailleurs, se heurte à une indifférence générale.

L'appareil chantant Georges Mendel attira beaucoup son attention, ainsi que l'écran Radium et la publicité lumineuse Standard. Mais nous ne voulons pas tout dire. M. Pasquale Prospéri tient à réserver à ses amis du Caire des surprises qu'il ne faut pas déflorer trop tôt. Laissons-lui ce plaisir.

Notre excellent ami n'a pas terminé sa randonnée à travers l'Europe. Il passera à Bruxelles où il étudiera la synchronisation musicale Janssens et descendra ensuite en Italie. Il doit s'arrêter à Naples, Milan et Turin, et s'assurer la concession des principales Firmes italiennes.

Notre collègue, au cours de son voyage à Paris, vint encore au « Consortium » où il se rendit compte de visu *de la sincérité de l'examen des films. Il fit en même temps connaissance avec le Syndicat et son Président, M. Brézillon.*

M. Pasquale Prospéri quittera Paris à l'heure où paraîtront ces lignes en emportant des souvenirs charmants, ineffaçables. Il laisse chez nous beaucoup de regrets et des amis nombreux et fidèles.

C. L.

De notre correspondant particulier d'Alexandrie.

Petites Nouvelles d'Egypte

Dans quelques jours Alexandrie comptera deux cinémas de plus, l'"Empire-Kinéma" et l'"Egyptian-Cinéma" dont nous reparlerons bientôt, dès que l'inauguration en aura lieu.

Nul doute que ces nouveaux Etablissements n'atteignent la prospérité de leurs aînés car le public alexandrin goûte beaucoup les spectacles cinématographiques, à tel point que les jours fériés on est obligé de refuser du monde partout.

Il est vrai que nos exploitants, s'inspirant la plupart des critiques du *Mauvais Œil*, composent des programmes d'un choix parfait où l'on remarque les meilleures productions de nos grandes marques.

Pour en donner un aperçu, citons quelques titres recueillis sur les affiches de cette semaine; c'est ainsi que nous remarquons : *Le Fils Prodigue*, de Pathé, au "Cinéma-Théâtre Chantecler", *L'Odyssée*, de la Cinès, au "Cinéma Parisien", et *L'Espion de Forteresse*, de la Nordisk, à l'"American Cosmograph".

Voici des belles soirées en perspective en attendant le nouveau spectacle de la semaine prochaine.

CLÉMENT HACCO

ESSANAY

Chicago — Paris

6 Septembre

L'Héritage de l'Oncle

Comédie Américaine

320 mètres - (Affiche)

JANIN

17, Rue Grange-Batelière, 17

PARIS

Téléphone : 214-27

REPRÉSENTANT POUR LA FRANCE ET LA BELGIQUE

ITALA-FILM

Paul HODEL

3 — Rue Bergère — 3

PARIS

Adresse télégraphique :

ITALAFILM
PARIS

ITALA-FILM
· TORINO ·

Téléphone :

149-11

Itala-Film

Nouveauté à paraître le 9 Août :

EN L'ABSENCE DES MAITRES

Comique. (Affiche). 153 mètres

Nouveauté à paraître le 16 Août :

Vue basse mais tête dure

Comique. (Affiche) 122 mètres

Pour la Liberté des Spectacles Cinématographiques

Requête du Syndicat du Sud-Est

Voici le texte de la requête présentée par les Directeurs de Cinémas du Sud-Est au Conseil d'Etat :

A Messieurs le Président et Conseillers composant la Section du contentieux du Conseil d'Etat, à Paris.

Le Syndicat des Exploitants de Cinématographe du Sud-Est, dont le siège est à Marseille, rue de l'Arbre, nº 39,

Représenté par son président, M. Léon Richebé, demeurant à Marseille, boulevard des Dames, nº 63, ledit président assisté des membres dudit Syndicat ;

Agissant ledit bureau en vertu d'une décision prise en date du 8 juillet, dont ci-joint copie ;

A l'honneur de vous exposer :

Que par un arrêté en date du 26 juin 1912, dont copie est ci-jointe, le Maire de Marseille a interdit dans les salles de spectacle de la commune les vues ou exhibitions de toute nature représentant des scènes ou agissements criminels ; décidant, en outre, que l'inobservation de la défense ci-dessus impliquerait pour les directeurs l'application des dispositions de l'article 205 de l'arrêté municipal du 10 mai 1910, lequel article donne pouvoir à l'autorité municipale de fermer, par mesure administrative, les établissements de spectacle pendant une durée de huit jours d'abord, quinze jours ensuite et même définitivement ;

Ce faisant que le Maire de Marseille a commis un excès de pouvoir ;

Qu'en effet, s'il appartient au Maire, en vertu des pouvoirs de police qu'il tient de l'article 97 de la loi du 5 avril 1884, de prendre toutes les mesures qu'il juge nécessaires pour assurer, dans les salles de spectacles cinématographiques ou autres, la sécurité et la tranquillité publiques, il ne peut, sans violer le principe de la liberté de l'industrie, inscrit dans la loi du 2 mars 1791, prononcer des interdictions ayant un caractère général et absolu, en défendant de représenter toute une catégorie de scènes ou vues cinématographiques ;

Que ladite prohibition a pour conséquence, en effet, de limiter le droit des Exploitants de cinématographe de choisir librement des films qu'ils croient devoir présenter au public, paralysant par là l'exercice de leur industrie ; que, d'autre part, l'incertitude où ils se trouvent de savoir quelles vues ou exhibitions sont permises ou défendues, porte gravement atteinte à la facilité des transactions ; qu'en tous cas, elle a pour conséquence de soumettre les requérants à la nécessité d'obtenir l'agrément de l'autorité municipale avant d'acheter, louer et représenter un film, alors qu'on ne saurait, sans violer les principes de la loi du 2 mars 1791, subordonner l'exercice d'une industrie à la nécessité d'une autorisation préalable, émanant du pouvoir discrétionnaire de l'administration ;

Qu'on ne saurait, pour soutenir la validité de l'arrêté, prétendre qu'il est destiné à assurer la tranquillité publique dans les salles de spectacle, car il n'a jamais été constaté, ni à Marseille, ni ailleurs, que cette tranquillité ait été troublée ou compromise par l'exhibition des vues cinématographiques, notamment par celles représentant des agissements criminels, qui présentées librement dans toutes les villes de France et à Paris notamment, n'avaient froissé ni la moralité

ATTENTION !

Chez

PATHÉ FRÈRES

L'événement Européen le plus considérable

L'entrevue des deux Empereurs

Nicolas II et Guillaume II

à Port-Baltique

C'EST PLUS QU'UNE ACTUALITÉ

C'EST UNE PAGE D'HISTOIRE!

des spectateurs ni celle des représentants de l'autorité, en tous cas n'avaient jamais donné lieu à aucune manifestation bruyante susceptible de justifier l'intervention de l'autorité municipale ;

Que cette intervention ne pouvant se rattacher aux pouvoirs de police prévus par la loi du 5 avril 1884, il ne pouvait appartenir au Maire de se baser, pour justifier son arrêté, sur des considérations d'ordre moral ou prétendues telles; sans l'exposer à excéder ses pouvoirs ; qu'en effet le fait d'apprécier, s'il convient, d'autoriser ou de défendre la représentation de telle scène équivaut au rétablissement de la censure, supprimée en fait en France depuis 1902 ; qu'en tous cas, même en considérant comme ayant force de loi les dispositions encore en vigueur du décret du 6 janvier 1864, le Maire a été amené à commettre un excès de pouvoir par incompétence ou empiètement, ledit décret donnant au Préfet du département le droit exclusif de refus d'autorisation ou interdiction d'une œuvre ou d'un ouvrage représenté dans une salle de spectacle ;

Qu'il y a lieu de considérer enfin l'arrêté attaqué comme susceptible d'annulation par détournement de pouvoirs ; qu'en effet, si le dispostif dudit arrêté vise bien d'une manière générale toutes les salles de spectacle de Marseille, il résulte des attendus qui le précèdent, qu'il a été pris à l'encontre des établissements de spectacles cinématographiques exclusivement, en vue de favoriser les exploitations concurrentes des théâtres et cafés-concerts qui depuis la création des salles cinématographiques se plaignent de voir diminuer sensiblement leurs recettes ; qu'il n'appartenait pas à l'autorité municipale de prendre parti dans cette querelle et de favoriser une catégorie d'exploitants au détriment des autres ;

Pourquoi le Syndicat des Exploitants de Cinématographe du Sud-Est requiert qu'il vous plaise :

Annuler pour excès de pouvoir l'arrêté du Maire de Marseille du 26 juin 1912 ;

Et vous ferez justice.

AVIS TÉL. 266-64

Toutes les Communications de "DERNIÈRE HEURE" doivent être adressées à L'IMPRIMERIE DU COURRIER.

La Solution

Ainsi que nos lecteurs le savent, *Le Syndicat Français des Directeurs de Cinématographes* a pris en mains la défense des Intérêts des Exploitants Français, menacés par les récents arrêtés, pris par certains maires et visant nos spectacles.

A cet effet, il présenta récemment au Ministre de l'Intérieur, dans une pétition, les doléances justifiées et les protestations de la corporation, représentée par un groupe important d'Editeurs, de Loueurs et de Directeurs.

Nos délégués furent reçus par le Chef du Cabinet du Ministre. Celui-ci leur assura qu'il suivrait l'affaire avec beaucoup d'intérêt et de bienveillance.

M. le Ministre de l'Intérieur a tenu parole. Il a fait étudier par son Conseil administratif de Contentieux le dossier des cinématographistes. Et mercredi dernier, le Président du *Syndicat Français* fut convoqué, au nom du Ministre de l'Intérieur, par le Chef de Cabinet du Directeur de la Sûreté Générale.

Voici la lettre de ce fonctionnaire :

Lettre de M. PAOLI

Chef de Cabinet du Directeur de la Sûreté Générale

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION DE LA SURETÉ GÉNÉRALE

CABINET DU DIRECTEUR

Paris, le 29 Juillet 1912.

M. L. Brézillon, Président du Syndicat Français, à Paris.

Monsieur,

Le 13 juillet dernier, au nom du Syndicat des Directeurs de Cinématographes, *vous avez adressé à M. le Ministre de l'Intérieur une protestation contre la forme trop générale des arrêtés municipaux réglementant les représentations cinématographiques.*

M. Pécaud, chef de cabinet de M. le Ministre de l'Intérieur, m'a chargé de vous faire connaître la suite que l'on comptait donner à votre protestation.

Je vous prie donc de passer à mon cabinet dès que vous le pourrez.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Chef de Cabinet,

PAOLI.

Nos collègues FERRET, MEILLAT et LE FRAPER accompagnèrent M. BRÉZILLON comme délégués du Syndicat.

Ils furent reçus par M. Paoli et eurent avec lui un long et amical entretien.

Les notes brèves d'un article de dernière heure sont insuffisantes pour donner un compte rendu de cette entrevue. Nous y reviendrons la semaine prochaine. Qu'il nous suffise aujourd'hui de dire à nos lecteurs qu'on nous a confirmé au Ministère de l'Intérieur, sur la *Censure*, des choses que beaucoup de Français ont oubliées et que les cinématographistes les plus turbulents ignorent profondément. Nous les expliquerons en citant nos auteurs. Mais aujourd'hui, comme au début de cette affaire, nous prions tous les cinématographistes de ne pas s'alarmer. Il n'y a pas péril en la demeure. Et nous pouvons leur assurer que tous les abus de pouvoir qu'ils nous signaleront seront immédiatement suivis de sanctions.

En attendant d'entrer dans de plus amples détails sur l'entrevue des délégués du Syndicat et de M. Paoli, nous prions nos lecteurs de nous signaler toutes les interdictions de films auxquels ils pourraient se trouver en butte ; nous les prions aussi de faire parvenir à M. BRÉZILLON, Président du *Syndicat Français*, 199, rue St-Martin à Paris, les arrêtés qui ont été pris par leurs Maires pendant cette dernière période. Ces pièces nous ont été demandées. Elles doivent être versées à l'appui du dossier.

Et maintenant à Samedi.

"Der Kinematograph"

Journal Universel pour l'Art de la Projection

Editeur : **Ed. LINTZ, Düsseldorf.** Rédacteur en chef : **Emile PERLMANN**

Adr. Tél. : **Kinoverlag, Düsseldorf.** *Téléphone :* **305**

Abonnement (Etranger) : 3 mois..... Mark **2.75**

Représentant à Berlin : **Franz Glass**, Heimstrasse 7. Tél. A. IV. 10607

Entrée d'un Cinéma Américain. — Le Convertisseur sert comme éclairage de réclame

RIEN NE TOURNE

dans le convertisseur à mercure Cooper Hewitt, transformant le courant alternatif en courant continu sans demander l'entretien et la surveillance indispensables quand on emploie à cet usage des groupes moteur-générateur.

Demander Tarif 124.

The Westinghouse Cooper Hewitt Co. Ltd.

TÉLÉGRAMMES
HEWITLIGHT-SURESNES.

11, RUE DU PONT
SURESNES (près PARIS).

TÉLÉPHONE :
586-10 PARIS ; 92, SURESNES

PRÉCISONS

M. Max Linder nous adresse, à propos de deux échos dans lesquels il fut mis en cause, l'aimable lettre suivante :

Châtel-Guyon, le 27 juillet 1912.

Je viens de lire dans Le Courrier *un article intitulé :* La Rançon de la Gloire.

Je suis très étonné, cher Ami, que l'auteur de cet article puisse, même approximativement, déterminer le résultat financier des arrangements que j'ai faits avec les Etablissements Pathé Frères. Ni M. Pathé ni moi, étant donné les conditions que nous avons ensemble, ne pouvons dire dès aujourd'hui quelle somme me reviendra exactement à la fin de chaque année.

Quant à votre toute dernière Information, Max à Berlin, *elle n'est pas complètement exacte.*

Je n'irai pas à Berlin en septembre, mais à Barcelone, au Théâtre Novedades, *où je suis engagé pour un mois aux conditions de 30.000 francs et non de 20.000 francs.*

Je prépare, en outre, une très grande tournée. Aussitôt que j'aurai traité l'affaire, je vous l'écrirai. MAX LINDER.

Et maintenant que nous sommes fixés, nous pouvons ajouter que le seul souci de la vérité nous incita à nous faire l'écho de nouvelles dont la source nous semblait douteuse.

Les informations que notre excellent ami Max Linder vient de remettre si obligeamment au point, avaient été publiées dans un certain nombre de journaux. Dans l'intérêt même de notre ami, il était nécessaire d'en connaître le bien-fondé.

Il nous reste à remercier très sincèrement le sympathique artiste des indications précises qu'il vient de nous donner et à lui souhaiter une bonne villégiature.

The CONTINENTAL FILM EXCHANGE

30, Gerrard Street

Adr. tél. Biophone-Londres — **LONDRES, W.** — Code A. B. C. 5th Edition

- LA PLUS IMPORTANTE MAISON -
SPÉCIALISANT L'EXPORTATION DE

FILMS NEUFS ET D'OCCASION

DE TOUTES MARQUES
A PARTIR DE 0.10 LE MÈTRE

SPÉCIALITÉ :

Vues Sensationnelles à long métrage
Coloriées & Artistiques

Nous Expédions pour les Cinémas d'Outre-Mer des

PROGRAMMES COMPLETS

-:- de 1.000 à 2.000 mètres -:-

CONTENANT TOUS LES SUCCÈS édités depuis quelques semaines à des Conditions Avantageuses

TITRES EN TOUTES LANGUES

Chaque Vue garantie en Excellent Etat

DEMANDEZ NOS LISTES

Une belle Fête au Groupe Amical des Opérateurs de Cinéma de la Côte d'Azur

UN GRAND BANQUET FRATERNEL

La fête des Opérateurs de Cinéma de la Côte d'Azur qui a eu lieu le 24 courant, a été couronnée du plus éclatant succès.

Sur des breaks et des autos mis à la disposition du groupe par M. Roméo Bosetti et par M. Delpont, les convives partirent à 8 h. 30 du matin, pour la Madeleine ; aussitôt s'organisa un concours de boules parmi les invités et sociétaires, dont le premier prix a été gagné par l'équipe formé par M. Roméo Bosetti, M. Grimaldi et M. Delpont.

Après le vermouth d'honneur, 45 convives s'assoient autour des tables. Remarqués à la table d'honneur :

M. Guido Maia, président du Groupe Amical ; M. Roméo Bosetti, directeur des Etablissements Pathé frères ; M. Grimaldi, président du Syndicat des Exploitants de Cinémas de la Côte d'Azur ; M. Bardiau, sous-officier, représentant M. Constantin, président d'honneur du Groupe Amical ; Mme Bosetti et Mme Dorfeuil ; Mmes Sardou et Corez ; M. Toselli, vice-président du Groupe Amical ; M. Crépy, trésorier, et M. Loonen, secrétaire du Groupe Amical ; M. Seccatore, commissaire aux comptes ; M. Nicholas, administrateur du Politeama ; Mme et M. Delpont ; Mmes Forer, Seccatore, Crépy, Toselli, etc., etc.

Menu du Banquet

Hors-d'Œuvre Actualités
Langoustes à l'American Kinétograph
Tagliarini à la Milano-Film
Roastbeef aux Champignons Siemens
Haricots Bébé sautés à la Willy
Volaille rôtie à la Croix de Malte
Salade Frisée à la Costello
Bombe Italo-Turque (Séria-Comerio)
Pièce montée par Comica-Film
Desserts Pathé assortis
Café passé à l'obturateur
Liqueurs de Robinet
Vins Blancs et Rouges des Crus de la Cuve d'Eau
Champagne Projection

Au champagne, le Président se lève et prononce un discours de remerciements :

Mesdames, Messieurs et chers Camarades,

J'ai le grand honneur de présider, pour la première fois, le banquet de notre Groupe Amical. Je me fais un plaisir de remercier tous ceux qui, de près ou de loin, se sont intéressés à nous et vous prie de m'excuser si, en raison de mon émotion, je ne m'exprime pas en parfait orateur et j'espère que vous m'accorderez toute votre indulgence.

En fondant avec quelques camarades le Groupe des Opérateurs, je n'escomptais pas un si beau résultat, je ne prévoyais pas, que dans un temps si court, les directeurs cinématographiques et les opérateurs se trouveraient réunis en un banquet si rempli d'intimité.

Je suis doublement heureux de voir parmi nous M. Bardiau, le sympathique représentant de notre dévoué président d'honneur, le capitaine Constantin, des Sapeurs-Pompiers, qui, en acceptant ce titre, a permis à notre jeune Groupe de prendre un essor que rien ne pourra plus arrêter.

Que de gratitude devons-nous à MM. les exploitants, qui ont tous voulu venir et prouver, par l'attachement qu'ils portent à leur personnel technique, qu'ils savent très bien quel est le triste sort réservé à leurs opérateurs qui sont enfermés toute une journée dans une cabine.

Aussi, dans un bel élan, ils se sont tous joints à nous pour assurer la réussite de cette fête ; c'est bien grâce à eux, grâce à leur aide financière que nous avons pu organiser rapidement notre premier banquet.

Je me fais un devoir de remercier tout particulièrement M. Roméo Bosetti, le distingué directeur des Etablissements Pathé frères, à Nice, qui n'a cessé un instant de nous seconder. C'est grâce à sa générosité que nous avons pu nous offrir aujourd'hui, une petite promenade en voiture.

Veuillez croire, Monsieur Roméo Bosetti, que le Groupe Amical des Opérateurs saura garder une reconnaissance, pour tous les services que vous avez rendus.

Aussi, sommes-nous tous heureux d'avoir parmi nous, Mme Roméo, qui a vien voulu s'associer à M. Roméo ; veuillez accepter de tout cœur, Madame, ces quelques fleurs, hélas, bien faible hommage de notre reconnaissance.

Je ne puis oublier M. Bonnaud-Grimaldi, le dévoué président du Syndicat des Directeurs de Cinémas, qui, par ses conseils, m'a largement aidé à la formation de ce Groupe et qui a toujours donné l'exemple par ses idées libérales.

Tous mes remerciements à MM. Robini, Poyet, Delpont, Ugo, Servelle et Balbi, qui ont toujours cherché à nous être utiles et qui ont toujours su être agréable à leur personnel.

Je remercie M. Reynaud, le loueur marseillais, bien connu qui, tout en n'étant pas des nôtres en ce jour de fête, nous a prouvé qu'il ne nous oubliait pas.

Je regrette profondément que nos collègues marseillais n'aient pu se rendre à notre invitation, car leur présence aurait été pour nous une grande joie, nous espérons être réunis lors de notre prochaine fête.

Il m'est, enfin, particulièrement agréable de remercier la toute gracieuse Mme Dorfeuil, M. et Mme Sardou, M. et Mme Corez, qui ont tous contribué au succès de notre banquet.

Je lève mon verre à la prospérité du Cinéma et au développement de notre Groupe Amical.

Après quelques paroles de remerciements de M. Bonnaud-Grimaldi, Mme Dorfeuil et MM. Sardou et Corez ont charmé l'assistance par quelques monologues de leur répertoire.

Un concours de tir à la carabine s'organise ensuite ; c'est Mme Seccatore qui gagne le prix des dames.

A M. Lafayette, le sympathique régisseur de l'Eden-Cinéma, échoit le premier prix du concours pour messieurs.

Le soir, les invités ont regagné Nice, enchantés de leur journée et en se disant à l'année prochaine.

L'Enseignement par l'Image

AUX EXPLOITANTS

Les Exploitants désireux d'avoir des renseignements pour l'organisation de séances scolaires sont priés d'écrire aux bureaux de la

CINÉ-ENCYCLOPÉDIE

5, Avenue des Villas St-Gilles, 5 - BRUXELLES

LE CINÉMA GÉANT

uni au Gramophone

TONNERRE

est la GLOIRE de

l'Industrie Française

c'est

L'ENTENTE CORDIALE

la plus solide et celle qui aura le plus de

SUCCÈS

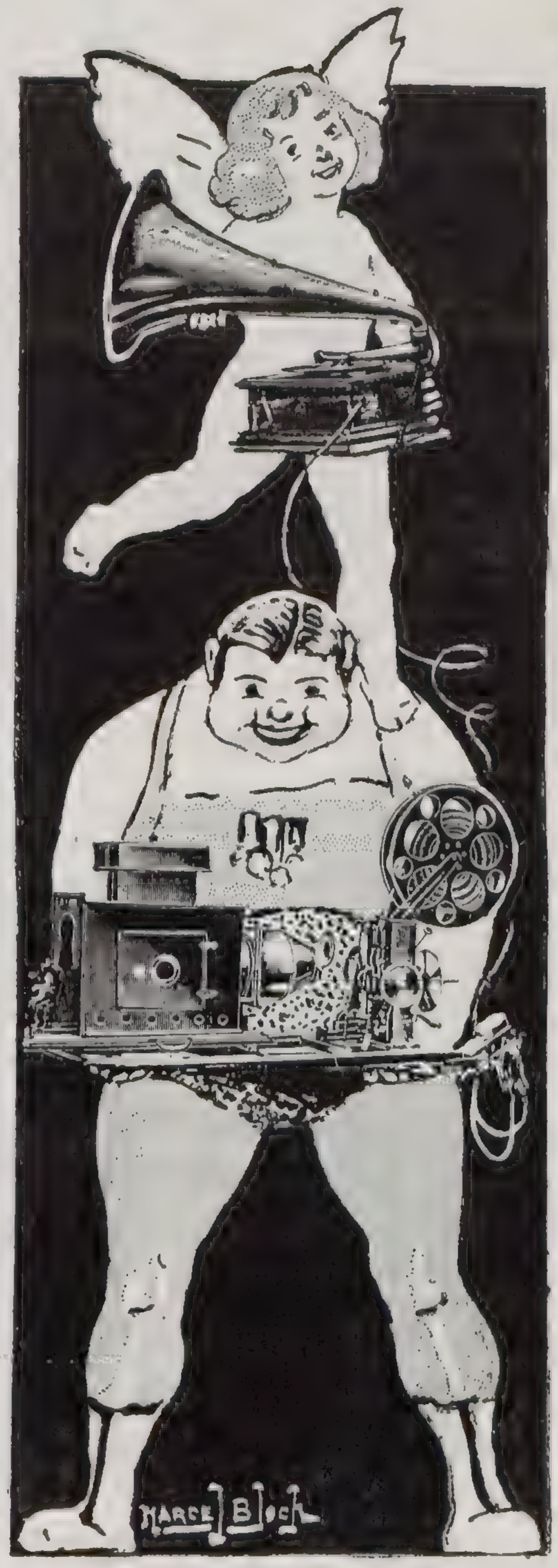

Georges MENDEL

CONSTRUCTEUR BREVETÉ

10 bis, Boulevard Bonne-Nouvelle - Paris

Téléphone : 213-11 Adr. télégr : PHOTOCINÉ

SUR L'ÉCRAN

Une idée originale.

Les fortes chaleurs chassent les spectateurs des théâtres cinématographiques. Elles suggèrent en même temps des idées originales aux directeurs les plus avisés.

Voici les affiches qu'on peut lire sur les façades des exploitations américaines très éprouvées par la canicule :

Cherchez-vous vos amis ? Ils sont à l'intérieur.

ou bien :

Venez avec nous vers les sources fraîches, les forêts ombreuses, les pics neigeux.

Une autre affiche :

Si notre salle n'était pas fraîche, elle serait déjà fermée.

Entrez et figurez-vous que vous êtes au Pôle Nord.

Et enfin :

Notre salle est comme une oasis dans un brûlant désert.

Comment résister à des offres si alléchantes. Je les soumets à mes lecteurs. A l'occasion, ils pourront peut-être en faire leur profit.

A noter

Les maisons d'édition rivalisent d'émulation. Elles font toutes de mieux en mieux et s'ingénient à trouver des idées originales de scénarios à succès.

Cette fois la Société Edison semble avoir réussi. Elle se propose en effet de lancer prochainement un grand film historique tout à fait sensationnel.

Chacun connaît la valeur de la production de la grande firme américaine. Il est prudent de ne pas la perdre de vue en ce moment.

Le Coliséum.

Le Coliséum de Paris, 65, rue Rochechouart, est toujours en clôture. M. Aubert n'a pas retrouvé ses films si mystérieusement disparus lors de la brusque fermeture de cet établissement.

On parle pourtant d'une prochaine réouverture sous de plus heureux auspices. En attendant trois agents gardent chaque nuit la porte de cet infortuné cinéma.

Prochainement.

On doit ouvrir en octobre un somptueux cinéma de 1200 places, rue Ramey, à Paris.

La salle sera fort bien aménagée. Elle possèdera, entre autres agencement pratiques, un plafond mobile pour l'été et un nouveau système d'éclairage.

On y passera les vues Pathé. M. T. Rosesco en dirigera les destinées.

La rue de la Roquette comptera bientôt un cinéma de plus. M. Colomiès — le sympathique Directeur du Cinéma Keller — installe en effet, 78, rue de la Roquette un vaste cinéma de plus de 1500 places.

Ce nouvel établissement, innovation louable, portera le nom de son directeur. Il s'appellera *Cinéma Colomiès* et ouvrira vraisemblablement fin octobre.

Envoyons à MM. Rosesco et Colomiès tous nos souhaits de réussite.

Film académique.

M. Brieux s'est récemment installé avenue Trudaine dans un vaste et bel appartement. Et il vient de compléter son installation par un cinématographe qui orne son salon. Il conviera ses amis à des films nouveaux et, au besoin, se donnera le spectacle à lui-même. Comme il y eut le phonographe chez soi, voici venir le cinéma à domicile. Et M. Brieux composera bientôt lui-même des films sensationnels qui lui apporteront beaucoup d'argent.

Ozonair.

Appareil pour la purification absolue et garantie de l'atmosphère dans les salles de cinéma, concerts, cafés, etc., etc

Nous invitons tous les exploitants soucieux du bien-être de leur clientèle à nous adresser un croquis de leurs salles en nous donnant les dimensions suivantes : longueur, hauteur et largeur.

Nous leur enverrons de suite un devis de ce que pourra leur coûter une installation des merveilleux appareils de la Compagnie Ozonair.

Ce devis, ainsi que les détails qui l'accompagnent sont absolument à titre gracieux et n'engagent en rien l'exploitant auquel ils sont adressés.

L'écran merveilleux.

Il fut question à deux reprises différentes de l'Ecran remarquable du Gab-Ka. Un de nos collaborateurs en fut enthousiasmé.

Renseignements pris, le mystère est éclairci. Il s'agit de l'*Ecran Radium* sur lequel nos lecteurs trouveront d'autre part tous les renseignements. Dont acte !

Villégiature.

Notre distingué confrère Georges Dureau du *Ciné Journal* et Mme Dureau ont pris leurs quartiers d'été.

Ils sont au Tréport où ils comptent passer quelques semaines dans le calme d'une jolie villégiature, au bord de la mer.

Heureux confrères !

Mariages.

On annonce le récent mariage de M. Charles Delac, le Directeur de la *Société Générale du Cinématographe* et du *Film d'Art*. Les nouveaux époux ont quitté Paris, ils sont partis en voyage de noce et comptent visiter la Hollande.

Nous leur souhaitons un beau voyage. Tous nos vœux de bonheur les accompagnent.

M. Louis Brugère le sympathique Directeur de l'*Eden Cinéma* aux Gobelins nous apprend en même temps son prochain mariage avec Mlle Claire Blondelle. La bénédiction nuptiale aura lieu en l'Eglise de St-Martin de Brive le mardi 6 août, à 11 heures du matin.

Les nombreux amis que M. Brugère compte dans la corporation se joignent à nous pour envoyer aux futurs époux leurs souhaits de bonheur les plus sincères.

On ouvre.

C'est sous ce titre que nous avons fait connaître à nos lecteurs l'ouverture éventuelle de deux cinémas sur les grands boulevards : *Au Carillon* et à la *Brasserie du Pont-de-Fer*.

M. Manin, l'aimable propriétaire de ce dernier Etablissement, nous avise qu'il n'a jamais été question de cela et nous prie de couper les ailes d'un canard qui voltige depuis quelque temps autour de son Etablissement.

Notre bonne foi ayant été surprise, c'est avec le plus grand plaisir que nous déférons au désir de M. Manin.

Voici, d'ailleurs, sa lettre :

Lettre de M. Manin

Paris, le 31 juillet 1912.

Je lis dans votre numéros du 27 juillet, Le Courrier Cinématographique, *un article dans lequel vous annoncez l'ouverture de deux cinémas : l'un* Au Carillon, *l'autre au* Café du Pont-de-Fer, *14, boulevard Poissonnière.*

Ceci est inexact. Je compte sur votre amabilité pour faire rectifier cette erreur inexplicable dans votre intéressant journal.

A. Manin.

Déplacements.

M. Paul Ladewig est rentré d'Allemagne, cette semaine. Ainsi qu'il était facile à le prévoir, le Directeur de l'*Union des Grandes Marques cinématogaphiques* a récolté là-bas une ample moisson de grands films et de pièces sensationnelles.

Il a signé des contrats avec les meilleures firmes d'outre-Rhin pour la saison prochaine.

Attendons-nous à des surprises agréables. Nous ne chômerons pas d'attractions, cette année.

Une recrue.

Lina Cavalieri, la belle, a posé dernièrement une scène cinématographique, à Rome, pour une grande Société italienne.

La Cinès, dit-on, a eu le rare bonheur de filmer la sémillante artiste. Toutefois celle-ci s'était réservée le droit de s'opposer à la projection du film dans le cas où il ne donnerait pas un reflet fidèle de sa beauté.

Or, le film est édité. Il paraîtra bientôt. Cela ne nous étonne point. La Cinès possède des opérateurs merveilleux. Ses vues sont toujours impeccablement tirées.

Poignée de nouvelles.

La *Vengeance du Destin de Bison 101* est un très beau film, très sentimental, très dramatique.

Le Courrier le recommande à ses lecteurs.

Ils pourront voir ce film bientôt au Consortium et l'inscrire à leur programme du 30 août.

La Société *Itala* ne veut pas être en reste. Elle sortira fin septembre, la *Fosse du Vivant*, chef-d'œuvre d'art dramatique.

La grande firme italienne se propose aussi de rééditer la série des *Gribouille* à succès. Le premier en date : *Gribouille, roi des Policiers*, est noté pour le 6 septembre.

La location à Lille.

M. A. Masselot, directeur de *Lille Cinéma*, vient d'ouvrir à Lille, 11 et 13, Parvis St-Maurice, le *Comptoir International Cinématographique*, une *Agence libre de location*.

Les clients, parait-il, affluent à la nouvelle agence, Et c'est tout naturel. M. Masselot est un homme fort sympathique, il possède aussi un sens pratique des affaires que les Directeurs Lillois apprécient à sa juste valeur.

Souhaitons-lui donc la plus brillante réussite.

Les Films G. Mendel.

M. Georges Mendel présentera la semaine prochaine au *Consortium*, deux Films :

La Folie d'une nièce, et
La Cigale et la fourmi...

Ces deux films étaient notés il y a quinze jours, par suite d'une erreur d'horaire ils ne furent pas projetés.

Le Film Journal

(Edition Exclusif Film, 105, rue St-Lazare, Paris)

1. *Nos marsouins quittent la gare de Lyon pour le Maroc.*
2. *Inauguration du Musée national à Maisons-Laffitte par M. Bérard, sous-secrétaire aux Beaux-Arts.*
3. *Le mariage de Mademoiselle Despret avec M. Fernand Doumer, fils de l'ancien ministre.*
4. *Les courses d'été à Sandown Park (Angleterre).*
5. *L'expédition arctique allemande se prépare.*
6. *Les obsèques du marquis de Montebello)*
7. *Les inscrits maritimes envoient une délégation à Paris pour présenter leurs revendications au ministre.*
8. *Les jeux olympiques en Allemagne.*
9. *Un nouveau sport, le "Bob" à roulettes.*
10. *La fête nautique de Saint-Denis. — Le célèbre plongeur Peyrusson (champion du monde) exécute le saut de la mort.*
11. *Les manœuvres combinées de la flotte et de l'armée allemandes.*

Un régiment traverse un torrent.
Les torpilleurs remontent le Rhin.

12. Dernière heure. — *La fête du triomphe à Saint-Cyr.*

"Le Courrier Cinématographique"

est vendu au numéro à Paris.

On le trouve dans les principaux kiosques.

Jeudi après-midi, j'ai reçu la visite d'une personne, ma foi, très distinguée, qui m'a remis l'annonce suivante que je juge bon de faire précéder de cette petite note, sa teneur étant susceptible de m'occasionner des demandes de renseignements, auxquelles l'annoncier a voulu se réserver de répondre lui-même, puisqu'il n'a pas jugé à propos de se faire connaître par moi, du moins pour le moment. Toute demande de renseignements devra donc être adressée, exlusivement, comme il est dit ci-dessous. J'ajouterai, toutefois, pour être complet, que j'ai sous les yeux le premier scénario d'un grand drame en 3 parties dont la lecture m'a enthousiasmé et que les maquettes des 4 affiches sont merveilleuses.

LE COURRIER.

Pour prendre date.

C'est dans ce but qu'est faite la présente annonce, qui sera la seule pour le moment,

de la création de la Société du

FILM NATIONAL FRANÇAIS

Les créateurs veulent toutefois profiter de cette occasion pour rassurer ceux qui trouvent le métier déjà trop encombré.

En contact depuis de nombreuses années avec les exploitants, **ayant suivi et quelquefois aidé ou même été les artisans des évolutions** qui ont eu lieu dans la cinématographie, ils ont fondé leur société en prenant comme ligne de conduite de suivre et même devancer les exigences toujours croissantes du public **en adaptant leur production aux goûts du moment.**

SIX GRANDS FILMS SENSATIONNELS

vont être mis en scène et leurs scénarios vraiment inédits viennent d'être déposés au Ministère de l'Intérieur.

Pas de crimes. Pas d'adultères. Aucune excitation malsaine !

Au contraire, chaque film exaltera un noble sentiment dans une action jamais ralentie, au milieu de mises en scène extraordinaires.

Le premier sera édité au milieu de novembre. Les autres paraîtront en décembre, janvier, février, mars et avril, c'est-à-dire chaque mois, tous avec des titres à l'emporte-pièce.

Pour chaque film **16** à **24** mètres carrés d'affiches signées de dessinateurs en renom.

Et après cette date? demanderez-vous..... N'ayez crainte, vous aurez du nouveau !

En attendant, artistes de premier ordre, metteurs en scène au sens artistique très développé, opérateurs connaissant à fond toutes les ressources du métier et qu'une mise à l'épreuve ne saurait effrayer, écrivez-nous en toute confiance : si nous acceptons vos services, vous serez traités en véritables collaborateurs, moralement et surtout matériellement, car tous seront intéressés, suivant les services rendus, dans les résultats obtenus. Mais que les médiocrités *s'abstiennent, car nous ne ferons que du beau, et ceux qui y concourront pourront avoir toutes les prétentions*, si elles sont justifiées !

Envoyer les offres très détaillées à **NATIONAL,** *aux bureaux du* **Courrier,** *95, Boulevard de Magenta, Paris, où les lettres seront prises.*

N.B. — La Société n'a aucun besoin de scénarios et prie les fabricants de scénarios de s'abstenir complètement de toute offre.

Pourquoi rencontre=t=on partout

"Le Parvo"

Du Pôle Nord au Pôle Sud
Dans les pays les plus chauds
Dans les pays les plus froids

Parce que c'est lui qui résiste le mieux à toutes les températures

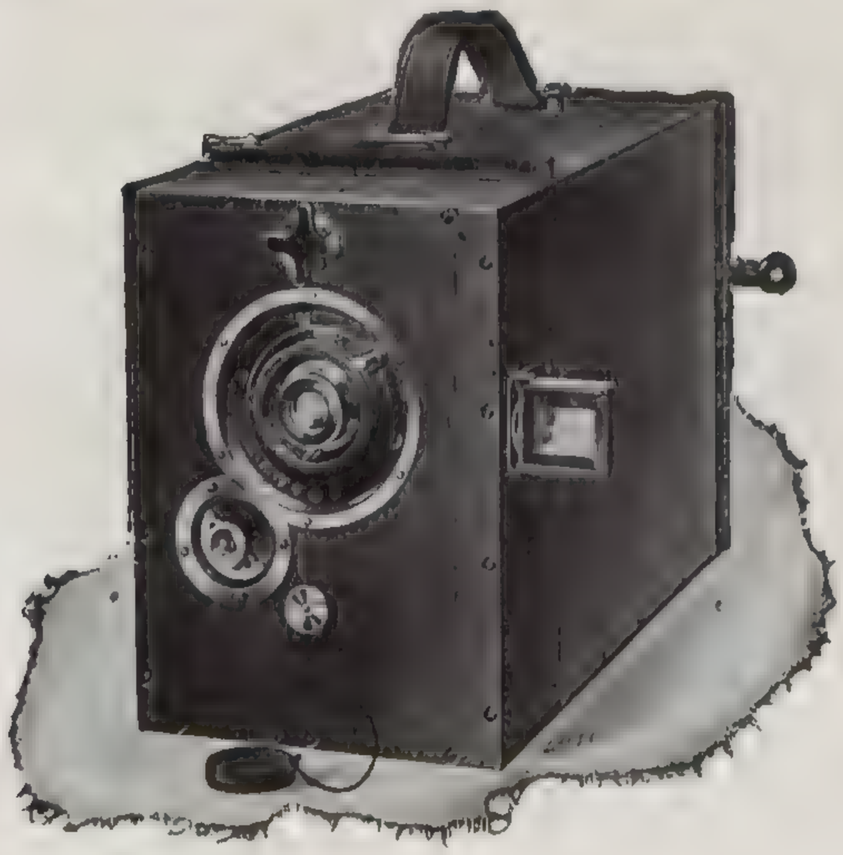

Parce qu'il est le plus estimé de tous les opérateurs :

Pour son maniement facile
Pour sa légèreté
Pour la solidité de sa construction
Pour son petit volume
Pour ses boîtes magasin qui sont à l'intérieur, etc., etc.

J. DEBRIE

Fournisseur des Principales Maisons du Monde entier.

Constructeur

MATÉRIEL COMPLET POUR ÉDITEURS DE FILMS

PARIS — 111, Rue Saint-Maur, 111 — PARIS

TÉLÉPHONE : 940-00

TÉLÉGR : DEBRICINE PARIS

Le "Courrier" de Partout

Courrier d'Amérique.

La « Vie de Saint Patrick » sera reproduite au cinéma par un film tourné par le Photo Historic Cº de New-York. Les vues seront prises en Irlande dans l'Armagh, où le grand saint a passé la plupart de son existence.

*
* *

La Compagnie du Vitagraph vient d'engager Mlle Rose Coghlan pour jouer le premier rôle de la fameuse comédie de Shakespeare, intitulée : *Comme il vous plaira.*

*
* *

« The New-York Film Cº » annonce que tous les scénarios nécessitant deux, trois ou quatre films, édités par le Continental Kunsfilms de Berlin, seront mis en vente par elle.

*
* *

Le Masko Film Cº de New-York exploite un scénario sur *Résurrection* de Tolstoï, dont le film a été tourné avec le concours de Mlle Blanche, la célèbre actrice de drame.

*
* *

The Famous Players Film Cº, autrement dit « La Film Cº des Acteurs célèbres », a été formée en vue de présenter au public les plus célèbres acteurs du monde dans leurs rôles les plus sensationnels. Le premier film qui sera édité est une version de *La Reine Elisabeth* avec Mme Sarah Bernhardt dans le rôle principal. Le scénario comportera trois bandes.

C'est le célèbre imprésario Frohman qui a été nommé directeur, et c'est lui qui est chargé de engagements des premiers comédiens du monde entier.

*
* *

The Animated Publicity of Distributing Cº a été formée à New-York pour l'édition de vues commerciales et industrielles.

*
* *

Un film industriel, en même temps qu'instructif, a été édité par la Compagnie Becker et Mayer de Chicago et est intitulé : *L'Industrie de l'Habillement.*

Cette vue débute par la tonte des moutons, puis le travail de la laine, le tissage et se termine par tous les procédés en usage pour fabriquer le vêtement.

*
* *

Vingt-deux Compagnies sont en formation aux Etats-Unis pour la fabrication de vues cinématographiques.

*
* *

Comme preuve du succès qu'obtient le cinéma sur le public américain, un bon tiers des théâtres de comédiens ont dû se transformer en salles de cinéma pour éviter la faillite. Il y a à New-York seul six cents salles de projection fréquentées journellement par quatre millions de spectateurs.

Il n'est donc pas étonnant que, durant l'année 1911, il a été lancé sur le marché plus de 70.000 miles de films. Un mile équivaut à 1 k. 800.

Pendant la dernière moitié de 1911, les Editeurs de films ont exporté treize millions de mètres de films en Angleterre, un million de mètres au Canada et cent soixante-quinze mille mètres en France.

*
* *

Est-ce un canard que lâche un journal américain en racontant ce qui suit :

On affirme qu'une maison de dressage pour jeunes chauffeurs d'autos vient de faire installer dans un des bâtiments du manège une salle avec un écran de 4×4. On place l'apprenti chauffeur assis dans sa voiture en face l'écran sur lequel on projette, par transparence, un film représentant une rue où il y a beaucoup de voitures, autos, etc.

Une lumière éclaire les mains, les jambes et les pieds de l'apprenti, ce qui permet au professeur, assis à côté de son élève, de distinguer ses mouvements lorsqu'il s'agit d'éviter la voiture qui se présente tout à coup devant lui, en appuyant sur tel ou tel partie, leviers, direction, etc. Il est inutile d'ajouter que l'auto portant le futur wattmann est fixée au plancher de la salle.

Courrier d'Angleterre.

M. Bunny, le célèbre comique de la Vitagraph Cº, vient de terminer, à Rochester, la première série des films tirés du roman de Charles Dickens, intitulé : *Pickwick Papers.*

On annonce son arrivée à Paris où il paraîtra dans une série de vues qui nécessiteront son séjour parmi nous pendant un certain temps.

*
* *

Après avoir donné une séance par soirée, le ciné de Rhyl a dû en donner une deuxième après le premier mois d'ouverture.

La première dure de huit heures et demie à dix heures et la deuxième de dix heures et demie à minuit.

*
* *

Le cinéma de Chelsea vient de donner une vue du Concours de beauté qui a eu lieu entre plusieurs membres du sexe faible de cette ville, qui doit tenir le record de la galanterie, puisque toutes les concurrentes ont eu le premier prix.

*
* *

Mercredi dernier, tous les enfants de l'Ecole de Tottenham se sont réunis au cinéma Canadian, d'où ils sont partis pour la campagne passer une bonne journée aux frais du directeur.

*
* *

Un de nos plus sérieux collègues de Londres donne la nouvelle suivante :

« Un « grand nom » appartient à un sujet du roi de Grèce qui, dans l'intimité, répond au pseudonyme bref de : « Jules », mais dont le nom patronymique se compose de trente-six lettres. Jugez vous-mêmes, chers lecteurs :

« Pappatheodorokoummountourgeotopoulos. »

« Il s'amuse à parier avec ses amis qu'il assistera à la projection des quatre films dont se composent les *Mystères de Paris*, avant qu'on ait réussi à prononcer son nom. »

*
* *

Il paraîtrait que les anti-juifs, en Pologne, se sont servis du cinématographe pour exciter la population israélite.

Des films ont été tournés représentant des caricatures de juifs et les massacres du Kichinessff pogrom, le tout accompagné par une musique des plus gaies.

Le Juifs, ne pouvant obtenir satisfaction de la police, ont dû envahir le ciné-théâtre de Lemberg et exiger que les vues fussent enlevées.

*
* *

Lettre adressée par un Brichanteau moderne du cinéma à un Editeur anglais :

« Je vous écris, messieurs, pour vous demander si toutefois vous ne pourriez pas m'engager dans votre Compagnie d'artistes.

« Je joue les « Tontolini », les « Cyclistes Myopes »;

THÉATRE LÉON M. POPESCU

BUCAREST

Propriétaire LÉON M. POPESCU

Bucarest, le 26 Juillet 1912.

Monsieur Charles Le Fraper

Directeur du "Courrier Cinématographique"

95, Boulevard de Magenta, Paris.

Nous vous annonçons avec plaisir que le film de la guerre **Russo-Roumaine-Turque 1877-1878,**

L'Indépendance de la Roumanie

ayant été projeté à Paris, a remporté un réel succès. Il a été très apprécié par tous les représentants des maisons cinématographiques et toutes les personnes qui l'ont vu.

Le négatif et les droits relatifs à ce film appartenaient jusqu'à présent à la **Société Roumaine Film d'Art "Leon M. Popescu".** *Dorénavant ils appartiendront à* **M. Léon M. POPESCU,** *qui les a achetés* **avec actes authentifiés.**

Nous faisons savoir par la présente à tous ceux qui désireraient obtenir ce film pour la vente en total, ou pour l'exploitation partielle, de s'adresser à **M. Léon M. POPESCU,** *à son théâtre,* **Piata Valter Maracineanu, BUCAREST,** *Roumanie.*

Ce film a deux longueurs : l'une de 1870 m., l'autre 1100 m.

Léon M. POPESCU.

nageur émérite, je puis plonger d'une hauteur de 100 mètres, ramer, diriger un voilier ou conduire un canot automobile.

« Je fais du patin à roulettes, je sais tomber d'une échelle, boxer, lutter, faire le saut périlleux. J'ai joué au billard dans une cage de vingt-six lions. Ai pris part à des concours de natation et à quelques voyages en Afrique.

« Dans l'espoir d'une réponse favorable, recevez, Messieurs, mes empressées salutations. »

*
* *

Une Société intitulée : « Brigton and County Film Co », est sur le point d'introduire un nouveau film colorié par le procédé de MM. Speers et Rodgers, qui prétendent pouvoir reproduire par leur système toutes les couleurs, teintes et demi-teintes.

L'apparition de ces films aura lieu incessamment.

*
* *

On annonce que deux aviateurs connus viennent d'être engagés pour prendre des vues cinématographiques des plus hautes montagnes du monde.

Cet engagement a été fait par la Compagnie du Champion Film de Chicago.

*
* *

M. A.-E. Smith, de la Vitagraph Co, est de retour à New-York, au siège de la Compagnie, après avoir terminé son voyage dans le Far-West, lequel comprenait une visite au Studio de Santa-Monica, Californie, où se trouve la région du Grand Cunyon, d'où son tirées tant de belles vues de l'Ouest éditées par cette Compagnie.

Courrier d'Espagne.

Le « Salon de Cataluna », un ciné-hall de Barcelone, a eu la visite de l'Infante Isabelle, accompagnée de plusieurs dames de ses amies, du gouverneur de la Ville, le marquis et la marquise de Villanueva y Geltru.

Les films projetés étaient principalement de la maison Gaumont et intitulés : *Beethoven*, *Un Trésor de la Maison* et *Une épreuve d'amour*.

Toutes ces vues ont été très appréciées par les visiteurs distingués.

*
* *

C'est la Ville de Barcelone qui, paraît-il, détient le record pour les salles de ciné.

Quatre-vingts théâtres y fonctionnent actuellement, la plupart étant des édifices des plus luxueux, et de plus ayant tous une clientèle nombreuse et assidue.

*
* *

Une nouvelle fabrique de films lancera bientôt ses produits sous la marque « Alhambra Films ». Ces films, pour débuter, ne comporteront que des métrages courants.

*
* *

Pendant que la presse cinéphobe continue sa campagne contre cette merveilleuse invention en citant toujours l'accident de Villa Real, un industriel de Mataro vient de prendre un brevet d'une durée de vingt années pour une cabine cinématographique contre l'incendie.

Courrier d'Italie.

M. Vardannes, de la *Milano*, vient de signer un nouvel engagement avec cette Société, vu le grand succès de ses créations.

*
* *

La *Société Ambrosio* de Turin tourne en ce moment un scénario sensationnel de son admirable série d'or. Le nouveau film *Siegfried* comporte une mise en scène grandiose. Il est joué par une troupe d'artistes de premier rang dans des décors féeriques.

La troupe comique de cette Société, qui était allée à la mer pour tourner des films d'un genre nouveau, vient de rentrer à Turin par suite de dissentiments survenus dans le personnel.

*
* *

M. Sciamengo, de l'*Itala Film*, s'est embarqué pour les Etats-Unis.

Comptoir du Cinématographe

H. BLÉRIOT

CONSTRUCTEUR

187, Rue du Temple, 187 - PARIS

Téléphone : 1024-79

Fournisseur des plus Importantes Exploitations

POSTES COMPLETS POUR EXPLOITANTS

ACCESSOIRES, PIÈCES DÉTACHÉES

— Envoi franco du Catalogue sur demande —

En Magasin, toujours du Matériel en solde

— Stock important de Films en solde —

VENTE — ECHANGE *DEMANDEZ LISTE*

Ne traiter aucune affaire avant de consulter le **Comptoir du Cinématographe** *où vous trouverez certainement tout ce dont vous aurez besoin.*

Petite Tribune Mutualiste

Union Mutuelle des Opérateurs Cinématographistes de France

(Prises de vues et projection réunies)

Siège Social : 50, Boulevard de Strasbourg, Paris

Les opérateurs faisant partie de l'*Union* sont prévenus que l'assemblée générale mensuelle aura lieu dimanche prochain 4 août, à 10 heures du matin très précises, au siège social de l'*Union*, 50, boulevard de Strasbourg, Paris.

Les opérateurs ne faisant pas encore partie de l'*Union* sont invités à assister à cette importante réunion, dont l'ordre du jour sera très intéressant et dont la principale question sera : *L'obtention du Brevet de capacité*. Le Conseil d'Administration de l'*Union* travaille sans relâche à ce projet et espère arriver bientôt à une bonne solution.

Silhouettes Cinématographiques

M. DUMÉNY

Quoique tard venu au théâtre, M. DUMÉNY, petit-fils du grand graveur Th. Richomme, membre de l'Institut, et fils du célèbre peintre J. Richomme, prit rapidement une place enviée parmi les grands artistes.

A l'Odéon, il créa les grands succès, comme *Germinie Lacerteux*, *Amoureuse*, *Résurrection*, etc. Mais un engagement de trois ans au Théâtre impérial de Russie vient l'arracher aux Parisiens. A son retour, il crée, auThéâtre Antoine, *Le Repas du Lion*, la belle pièce de François de Curel, *Main gauche*, *L'honneur*, *L'article 330*, etc., et à la Porte-Saint-Martin, le grand succès de Sienkiewicz : *Quo Vadis*.

M. DUMENY s'imposa dès lors comme un artiste consciencieux, distingué, élégant, au talent souple et nuancé, et,laux Gymnase, il créa les grands succès de ce théâtre : *Le retour de Jérusalem*, *La Raphale*, *Mademoiselle Josette, ma femme* et *La Vierge Folle*.

Puis ce fut, à la Porte-Saint-Martin, *l'Enfant de l'Amour*, et, actuellement, *La Flambée*, où M. DUMENY trouve l'occasion de nous donner toute la mesure de son art merveilleux. Dans le beau role du capitaine Felt, il sait émouvoir jusqu'aux larmes par sa douleur sincère, raisonnée, sa physionomie crispée et son regard douloureux et profond.

Au cinématographe, nous eûmes rarement l'occasion d'applaudir cet artiste de valeur, cet admirable comédien.

Pourtant, dans les quelques scènes qu'il interpréta, nous avons pu apprécier ses qualités exceptionnelles, et tout le monde se souvient avec quelle vérité vraiment touchante il sut rendre la bonhomie proverbiale et la simplicité du bon roi Henri dans **Henri IV et le Bûcheron.**

Ces temps-ci, M. DUMÉNY s'est fait applaudir dans une bande moderne, véritable chef-d'œuvre de psychologie familiale, **L'Ange du Foyer.** Nous ne doutous pas un instant que ce merveilleux artiste n'emporte le plus grand succès dans cette dernière création.

Phot. Bert

Petits Echos Allemands

Les auteurs de scénarios, en Allemagne, sont sur le point de s'organiser. Ils demandent un tantième sur les recettes des Fabricants et des Loueurs. Jusqu'à présent, ils n'ont reçu qu'un prix fixe de leurs scénarios, et ils n'en sont pas satisfaits.

Un vieux mendiant aveugle de Friedrich Leipzigerstrasse, à Berlin, est mort la semaine dernière. On a trouvé dans son logis une somme de 12.000 marks qu'il lègue par testament à un cinéma du quartier, comme signe de reconnaissance pour la seule joie de son existence. Voilà un aveugle... fin de siècle.

Les colleuses et monteuses de films sont très recherchées en Allemagne. Les journaux quotidiens publient à ce propos, très souvent, des annonces demandant des ouvrières expérimentées. Malheureusement elles manquent !

La princesse bavaroise Gisèle a eu l'intéressante idée de faire filmer en secret les promenades à pied et à cheval de son père, l'empereur François-Joseph d'Autriche. Chacun le sait, l'Empereur est resté vif, actif et vigoureux. Pour l'anniversaire de sa naissance, la princesse Gisèle lui a donné une représentation de lui-même. Il en fut, paraît-il, ravi.

La Maison M. Glombeck & Cº, à Berlin-Friedrichstrasse, a nommé M. Foschek comme gérant. Il dirigera seul les affaires de la Société.

Les Américains veulent développer le marché allemand. On annonce que trois trusts seront représentés bientôt à Berlin : la « Licensed Company » (Edison), la « Universal Film Company » (Imp) et la « Supply Films Company ».

Par ordre du Ministère des Cultes, on commence à Berlin l'instruction cinématographique dans les Ecoles.

Un industriel a mis à la disposition du Ministère des Cultes deux installations complètes, l'une pour l'Ecole de préparation des Instituteurs, la seconde circule dans toutes les Ecoles de Berlin. Les Fabricants de films instructifs sont invités à faire projeter leurs productions dans les Ecoles.

La Maison Georges Kleinke a agrandi ses bureaux de Friedrichstrasse 235, à Berlin, en vue d'y installer une Exposition permanente cinématographique.

Partout on parle des films comportant une figuration nombreuse.

A l'occasion de la fête des chanteurs allemands, à Norinberg, on a fait une prise de vues de 40.000 chanteurs, sans compter le public immense de spectateurs. On dit que le film est trè bien réussi, quoi qu'il fut tiré par une petite Maison de Fribourg.

La *Touhallen Theater Gesellschaft de Bochum* vient d'ouvrir à Berlin, Kronenstr. 11, à côté de Pathé Frères, un bureau de location de films.

Un récent décret ministériel allemand vient d'être rendu en vue de restreindre le nombre des ordonnances policières. Les présidents gouvernementaux ont reçu l'ordre de vérifier si les ordonnances existantes sont conformes à la loi. Celles qui sont trop vieilles seront annulées. Comme la censure se rapporte à une ordonnance de la police berlinoise de l'année 1851, les cinématographistes préparent un mouvement pour la faire annuler. Ils ont bien des chances de réussir.

On attend prochainement l'arrivée de cinématographistes autrichiens. Ceux-ci viennent pour l'Exposition cinématographique internationale qui aura lieu du 18 au 24 octobre prochain, à Vienne (Autriche).

La Société par actions, « Emile Busch », à Rathenow, justement renommée dans l'optique commerciale, donne, cette année, 17 marks au lieu de 15 0/0 de dividende. Les usines ont été agrandies et payées comptant. Quant à la recette, elle fut cette année de 1.256.000 marks. 140.000 ont été versés à la réserve. Il reste un profit net de 583.480 marks.

F. Félix.

A la suite d'une information de notre rédacteur de Berlin, publiée dans le numéro du *Courrier* en date du 20 juillet, sous le titre : *Petits Echos Allemands*, nous recevons de M. Jules Greenbaum, directeur-général de *Vitascope G. M. B. H.*, une rectification que nous nous faisons un devoir d'insérer.

Nous en profitons pour prier notre honorable correspondant de croire à notre parfaite bonne foi. Qu'il veuille bien agréer l'expression de nos regrets les plus sincères et toutes nos excuses :

Paris, le 26 juillet 1912.

Je suis surpris de lire dans votre journal en date du 20 juillet, que je ne fais plus partie de la Société Vitascope de Berlin *et je vous prie de rectifier votre information sans retard, attendu que vous commettez une grave erreur.*

M. Julius Greenbaum est et restera toujours « gérant » et « actionnaire principal » de la Vitascope, *attendu qu'il est actionnaire de la Société et qu'il possède les trois quarts des actions.*

M. J. Greenbaum a quitté son poste de gérant de la Bioscop-Theater-Gesellschaft, *attendu qu'il est surchargé de travail, mais cela n'empêche pas qu'il est également actionnaire de cette dernière Société pour les trois quarts du capital.*

Je vous prie donc de bien vouloir publier dans votre prochain numéro une note rectificative.

Jules Greenbaum,
General Director of « Vitascope G.M.B.H. »,
Berlin S.W. 48. Friedrichstr. 16.

M. Harry Walden, un des plus grands artistes de l'Allemagne, l'ami intime du grand Kainz, s'est consacré complètement au cinématographe. Il s'est constitué, ici, à Berlin, la Société Harry Walden, qui éditera probablement au mois d'octobre un film vraiment incomparable.

La variation incroyable des scènes de ce film et les scènes elles-mêmes surpassent tout ce qu'on a vu jusqu'à présent. Nous y voyons la fameuse Ville de Heidelberg, célèbre par ses beautés tant au point de vue architectural que panoramique. Nous assistons à des scènes de la vie des étudiants, à un duel au sabre, pour lequel on a employé les bandages et armes authentiques des étudiants. Quand on a pris cette scène, la chaleur dans l'atelier des prises de vues était si grande que le sang coagulé dans les bandages s'est liquifié.

Après des scènes d'un intérêt indiscutable, nous voyons l'artiste dans une fonderie de fer, où il travaille le métal ardent, où il fait couler le fer dans des formes fabriquées par lui-même et où il dirige une grue portant plusieurs quintaux de fer. Pendant ces prises de vues, l'artiste manqua plusieurs fois d'y laisser sa vie.

La vue est vraiment incomparable. Elle est un événement par le monde cinématographique.

PERFOREUSE

"Nouveau Modèle"

Breveté S. G. D. G.

Anciens Etablissements L. PRÉVOST

Société d'Exploitations des Brevets DUPUIS

Société Anonyme au capital de 700.000 francs. — *Siège social à PARIS*

54, Rue Philippe-de-Girard - PARIS

Téléphone 445-14

Adr. Télégr. : KINOMECA-PARIS

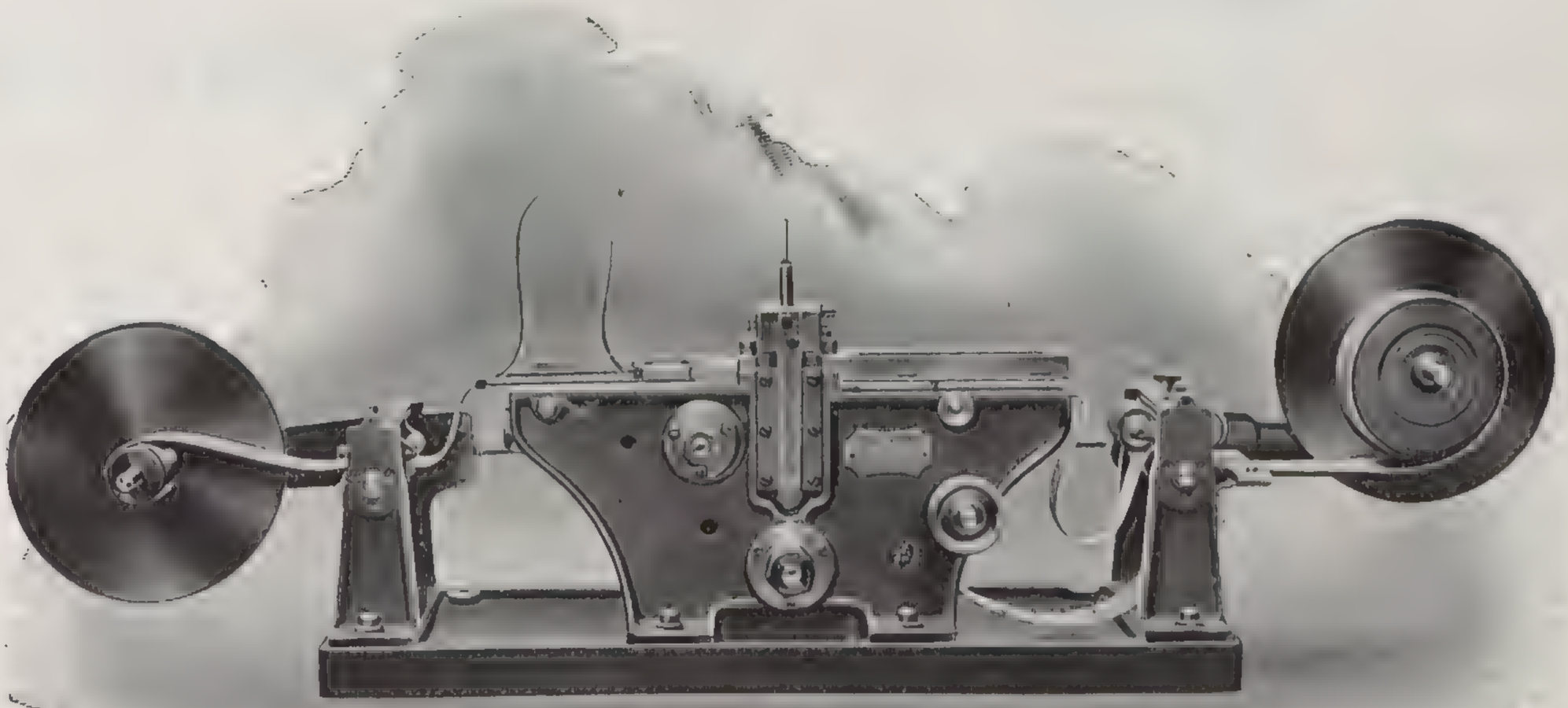

Indéréglable.

Précision absolue.

Minimum de manipulations.

Suppression des trépidations.

Réglages du même côté.

Equerrage des poinçons.

Isolement de la bande contre les projections d'huile.

Supprime tout grippage.

La seule réunissant les derniers perfectionnements.

Rigidité absolue assurée par un bâti fondu d'une seule pièce avec ses entretoises et boulonné sur un large socle

Agence Générale d

Grands Films ordinaires, Nouveautés

PATHÉ

Match Carpentier-Klauss. *1.000 m.*

LUX

Ne quittez pas la terre . . . . *712 m.*

AMBROSIO

Voyage de noces . . . . . *366 m.*

COMERIO

Glorieuse bataille Bengazhi . . . . . *390 m.*

HISPANO

Carmen . . . . . *642 m.*

AQUILA

Moulin qui trahit . . . . . *575 m.*

ITALA

Déserteur . . . . . *558 m.*

ECLAIR

Les Zigomar . . . . . .

VITAGRAPH

Martyrs de la Croix-Rouge. *380 m.*

Ensorceleuse . . . . . *979 m.*

AQUILA

Qui a volé le million . . . . . *870 m.*

Génie du mal . . . . . *309 m.*

BIOGRAPH

La bataille . . . . . *360 m.*

Drame au fond de la mer. *590 m.*

NORDISK

Théâtre de la vie . . . . . *795 m.*

Espion de forteresse . . . . . *825 m.*

A. BO

Matériel

PAR

17, Rue de Lancry

MARS

7, Rue Paradis

Nous achetons hebdomadair
sont présentés par les Éditeurs.

Un choix sans pareil de vues
de composer des programmes à s

AUX DIRECTEURS DE CASIN

Nous fournissons aux meilleures
pour l'été. Comme références nous
grands établissements français.

du Cinématographe

ONAZ

Films

ARIS

Téléphone **449-43**

SEILLE

Téléphone **49-84**

irement **tous** *les bons films qui*

s Exclusivités permet à nos Clients
succès sans augmentation de prix.

NOS, IMPRESARIOS, AGENCES

s conditions les Numéros de Cinémas
vous enverrons les noms des plus

Dernières Exclusivités

Rôdeurs de nuit	*720 m.*
La dactylographe	*760 m.*
Les trois jongleurs	*980 m.*
Le Revenant du passé	*580 m.*
Lui et Elle	*780 m.*
Oubliée dans le bonheur	*675 m.*
La voleuse	*640 m.*
Tentation démoniaque	*640 m.*
Deshonoré	*850 m.*
L'Argent	*680 m.*
Ames égarées	*900 m.*
Le Tzigane, ASTA NIELSEN	*1.020 m.*
L'Oiseau étranger, —	*840 m.*
La puissance de l'or, —	*1.180 m.*
Pauvre Jenny, —	*860 m.*
Joie de vivre, POLAIRE	*650 m.*
Zouza, —	*850 m.*

MATÉRIEL POUR LA TRANSFORMATION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Transformateurs - - pour LAMPES à ARC et - - APPAREILS à PROJECTIONS

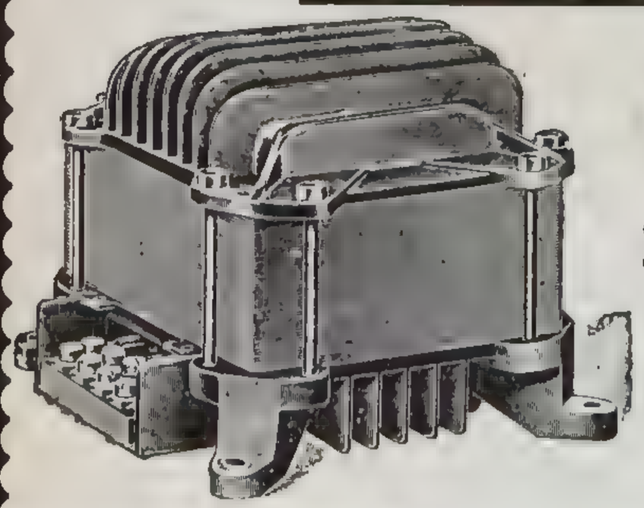

Lampes à Arc et Accessoires. Usine hydraulique à Scey-en-Parais

E. BOUZEREAU. ORNANS (Doubs)

Bobines de Self réglables en service, évitant l'emploi de la résistance

TRANSFORMATEURS ET AUTO-TRANSFORMATEURS

pour l'emploi pratique des lampes à filament métallique de bas voltage

TRANSFORMATEURS ROTATIFS

Le nouveau chef des Pompiers de Paris

On a annoncé que le colonel Vuilquin, des sapeurs-pompiers de Paris, allait être atteint par la limite d'âge. Par une lettre en date du 22 juillet, le préfet de police avait demandé au ministre de la guerre que le commandement du régiment fut donné au lieutenant-colonel Cordier, au départ du colonel Vuilquin.

Le ministre de la guerre a informé M. Lépine, en date du 24 juillet, qu'il délivrerait au lieutenant-colonel Cordier une lettre de service lui donnant le commandement du régiment en attendant sa promotion au grade de colonel vers le mois d'octobre.

Le lieutenant-colonel Cordier est un officier très sympathique et bien connu de la population parisienne. Tous les cinématographistes le connaissent et l'apprécient. Il a accompli, en effet, toute sa carrière militaire dans le corps des sapeurs-pompiers de Paris et c'est la première fois que nos courageux sauveteurs auront à leur tête un commandant qui se trouva parmi eux depuis son premier grade.

Depuis plus de vingt ans, le nouveau commandant a participé à l'extinction de tous les grands incendies, celui de l'Opéra-Comique, du Bazar de la Charité et tant d'autres où il a fait preuve de brilllantes qualités.

Le nouveau chef des sapeurs-pompiers de Paris n'est pas un inconnu pour nous. Comme Président de la Commission supérieure des Théâtres, il est en rapports constants avec les Directeurs de cinémas. Nul n'ouvre une salle de spectacle cinématographique sans l'apostille du Colonel Cordier. Et nos collègues, au cours de la longue carrière de cet officier supérieur, ont pu apprécier maintes fois son esprit élevé et sa haute valeur professionnelle. Ils se réjouiront certainement en apprenant la distinction méritée dont il vient d'être l'objet.

Il a su, aux côtés du colonel Vuilquin, tirer le meilleur parti de son personnel, dont il est adoré, et d'un excellent matériel qui se perfectionne chaque jour.

Personne ne contestera que le corps des sapeurs-pompiers de Paris est l'un des mieux entraînés et des plus disciplinés de tous les regiments. Grâce à des exercices de gymnastique ininterrompus, nos pompiers sont vigoureux et hardis et, devant leurs admirables prouesses, le commandant des pompiers de Berlin exprimait récemment le regret que, dans la capitale allemande, des hommes ne soient pas militarisés au lieu d'être volontaires.

Les sapeurs aiment leur arme. Ils sont environ 1.800 à Paris. Sur ce nombre, l'on compte au moins 600 rengagés, tant comme sous-officiers que comme simples soldats. Le complément des effectifs est formé par des engagés de trois ans. Devant le feu, les chefs donnent l'exemple de la bravoure et de l'endurance et les pompiers affrontent crânement le danger.

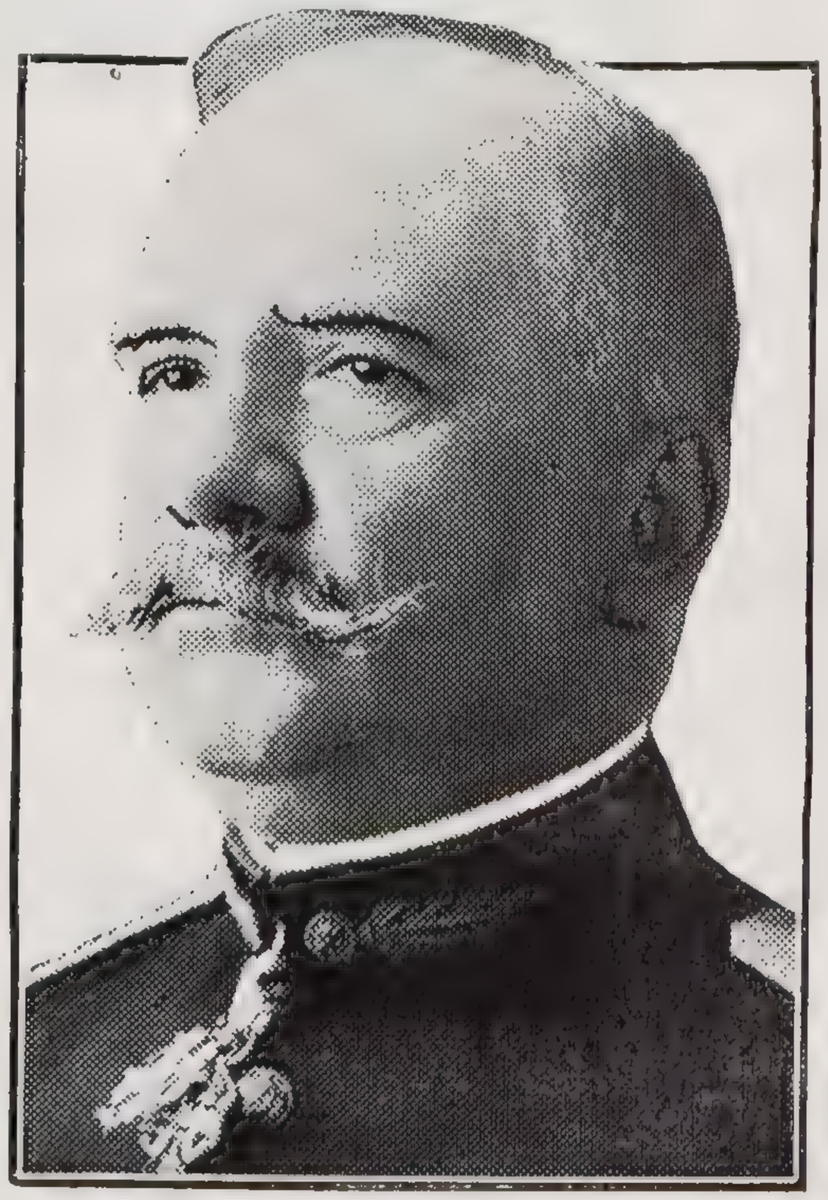

Cliché du "Petit Parisien".

LE COLONEL CORDIER

Le préfet de police, qui apprécie grandement le lieutenant-colonel Cordier, a été parfaitement inspiré en proposant cette nomination au ministre. Le nouveau commandant perpétuera les traditions qui sont en honneur à la caserne de la Cité.

M. Paul HODEL,

AGENT GÉNÉRAL DE LA

Bison 101

cherche

Débouchés en Russie

pour le placement de cette célèbre marque.

S'adresser à Paul HODEL, 3, rue Bergère - PARIS

TÉLÉPHONE : **149-11** Adresse Télégraphique : **ITALA FILM PARIS**

Messieurs les Directeurs de Cinémas

Adressez-vous à

L'AGENCE ARTISTIQUE

E. DUHEM & Cie

ATTRACTIONS

NUMÉROS SPÉCIAUX POUR CINÉMATOGRAPHES

CONDITIONS COLLECTIVES EXCEPTIONNELLES

6, Rue des Petites-Ecuries - Paris

Téléphone : 213-12 — Adr. télégr : AGENCE DUHEM PARIS

Nous publierons, à dater de ce jour, à titre documentaire, les décrets d'interdiction qui ont été pris contre le cinématographe depuis l'ouverture des hostilités.

MAIRIE DE MONTPELLIER (Hérault)

Spectacles Cinématographistes

LE MAIRE DE LA VILLE DE MONTPELLIER
Chevalier de la Légion d'honneur.

Vu la loi du 5 avril 1884, articles 91, 94, 97 ;

Considérant que la reproduction, notamment sur les théâtres cinématographiques, d'agissements criminels d'actualité, constitue non seulement une publicité scandaleuse organisée autour du crime, mais encore un spectacle démoralisant qu'il importe de soustraire à la vue du public et surtout des jeunes gens ;

Arrête :

ARTICLE PREMIER. — Les vues animées ou exhibitions de toute nature représentant des œuvres susceptibles de porter atteinte à la morale ou à l'ordre public, ou reproduisant des agissements criminels d'actualité, sont interdites dans les salles de spectacle de la Ville de Montpellier.

ART. 2. — Le programme détaillé de chaque spectacle devra être remis, au moins vingt-quatre heures à l'avance, au Secrétariat de la Mairie, de manière que le contrôle nécessaire puisse être exercé pour assurer le plein et entier effet des prohibitions mentionées dans l'article précédent.

ART. 3. — Le directeur du spectacle sera tenu, sur simple injonction du maire, notifiée par le commissaire de police, de supprimer dudit programme les vues ou exhibitions qui lui seront indiquées.

ART. 4. — Aucune modification ne pourra être apportée au programme communiqué.

ART. 5. — M. le Commissaire central de police et M. le Secrétaire-Général de la Mairie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié, affiché et inséré au Recueil des Actes de la Mairie.

Vu pour exécution immédiate :

Montpellier, le 8 juillet 1912.
Pour le préfet de l'Hérault :
Le conseiller de préfecture,
CALDIE.

Montpellier, le 6 juillet 1912.
Pour le maire empêché :
Le premier adjoint,
RAUX.

MAIRIE D'AIX (Bouches-du-Rhône)

CINÉMATOGRAPHES. INTERDICTION DE CERTAINES SCÈNES

Nous, Maire d'Aix,

Vu la loi du 5 avril 1884,

Attendu que les cinématographes installés sur la voie publique ou aux terrasses des cafés reproduisent parfois des sujets pouvant porter atteinte aux bonnes mœurs tant par leur caractère pornographique que par le résultat intense de scènes de meurtres, assassinats, suicides, etc... susceptibles d'impressionner vivement l'imagination de l'enfance ;

Considérant que plusieurs maires de France se sont émus de ce danger et ont dû prendre des arrêtés pour interdire la représentation de certains films ;

Qu'il y a lieu pour la décence de la rue, de réglementer ces spectacles en interdisant tout ce qui n'offrirait pas le caractère d'un spectacle honnête pouvant être vu sans danger pour l'enfance,

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER. — Interdiction est faite aux cafetiers et à tous propriétaires de cinématographes installés sur la voie publique ou aux terrasses de cafés, de représenter des scènes offrant un caractère pornographique ou trop réaliste.

ART. 2. — *A l'avenir, aucun film cinématographique ne pourra être reproduit publiquement s'il n'a été soumis au préalable à l'avis de M. le Maire ou de son délégué qui sera seul juge en la matière.*

ART. 3. — M. le Secrétaire-Général de la Mairie et M. le Commissaire central sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix, en l'Hôtel de Ville,
le 3 Juillet 1912.

Le maire d'Aix,
D. BERTRAND.

Vu pour exécution immédiate conformément aux dispositions de l'article 95 de la loi du 5 avril 1894.

MAIRIE D'AVIGNON (Vaucluse)

REPRÉSENTATIONS CINÉMATOGRAPHIQUES

Interdiction de Vues représentant des Agissements criminels et des actes contraires aux bonnes mœurs

Le Maire de la Ville d'Avignon,

Vu la loi du 5 avril 1884 et notamment l'article 97, paragraphe 3, concernant le maintien du bon ordre dans les salles de spectacles et autres lieux publics ;

Considérant que depuis quelque temps certains propriétaires de théâtres cinématographiques offrent en spectacle au public des exhibitions animées représentant des agissements criminels et des actes contraires aux bonnes mœurs ;

Considérant que ces évocations sur une scène de théâtre constituent une publicité scandaleuse organisée autour du crime et de la débauche, que cette publicité ne risque pas seulemement de troubler l'ordre, mais qu'elle est aussi un spectacle démoralisant ;

Considérant qu'il importe, en conséquence, de soustraire à la vue du public et surtout des jeunes gens des exhibitions de cette nature ; que dans ces conditions il convient de les interdire ;

Arrête :

ARTICLE PREMIER. — Sont interdites dans toutes les salles de spectacles de la Ville d'Avignon, les vues ou exhibitions représentant des agissements criminels ou les actes contraires aux bonnes mœurs.

ART. 2. — MM. les Commissaires de police et tous agents de la force publique sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché.

Avignon, le 4 Juillet 1912.

Le maire,
L. VALAYER.

Vu pour être rendu immédiatement exécutoire.

(A suivre.)

Cinématographistes ! !

Voulez-vous passer toutes les semaines le Journal cinématographique ?

Demandez-le d'urgence à
M. A. ROTA, 98, rue Hôtel-de-Ville, LYON
Prix du syndicat de Paris

Voulez-vous rafraichir, parfumer, désinfecter, purifier l'air dans vos établissements ?

Demandez à **M. A. ROTA, 98, rue Hôtel-de-Ville, LYON,** l'appareil antimorbive qui est adopté dans tous les ministères, dans toutes les mairies, dans tous les hôpitaux.

La Critique des Films

Depuis qu'il est question de supprimer la *Critique des Films* du *Courrier* ou mieux d'en restreindre le bénéfice aux cinématographistes appartenant à une organisation constituée, il nous arrive une quantité de lettres. Toutes font l'éloge de la ligne de conduite du *Courrier* ; toutes s'accordent à reconnaître l'incontestable utilité de sa critique impartiale des films ; quelques-unes cependant demandent le maintien pur et simple, quelques autres sont de l'avis du Syndicat Français.

Il ne nous est donc pas permis de mettre à exécution nos projets, avant d'avoir ouvert sur cette question une grande consultation entre nos lecteurs. Nous les prions d'exprimer librement leur opinion. La majorité l'emportera.

Questions :

Faut-il laisser en l'état la Critique des Films ?

Faut-il cesser de la publier dans Le Courrier *et en réserver le bénéfice aux membres des organisations cinématographistes constituées ?*

Nous publierons quelques réponses les plus intéressantes. Nous ferons état des autres pour établir la majorité. Et maintenant la parole est aux fidèles lecteurs, aux abonnés du *Courrier :*

Lettre de M. A. Nunez

Tunis, le 20 Juillet 1912.

Faut-il laisser en l'état la Critique des Films ?

Certainement, oui !

D'abord pour le principe. Le cinéma est devenu tout à fait un spectacle de théâtre, soumis par conséquent aux avantages et par contre aux inconvénients des autres branches du théâtre, partant de la critique.

En fait, votre rubrique de critique est un renseignement très utile pour les Exploitants vivant loin du centre de la production, qui ont tout intérêt à trouver des renseignements de confiance, abstraction faite de toute idée de réclame, qui fausse les jugements et ne peut constituer un bon critérium.

Quant à la limitation de la critique aux membres de telle organisation syndicale, il y a lieu de considérer qu'un grand nombre de vos lecteurs, voire même de vos abonnés, ne saurait être syndiqué, en raison de l'éloignement ou de la nationalité.

Ces considérations, et d'autres encore, qui pourraient être développées, conseillent le maintien pur et simple du statu quo.

A. Nunez,
Directeur de l'Entreprise Générale de Cinématographie,
74, rue Bab-el-Kadra, Constantine.

En somme, on demande d'une part le maintien du *statu quo* et d'autre part on demande d'élargir les appréciations formulées dans la Critique. Il est certain que les opinions varient avec la latitude, ou simplement les besoins de tel ou tel établissement.

Notre Critique n'a pas été faite dans le but de nuire à qui que ce soit, mais au contraire d'être utile à tous.

Dans ces conditions, en attendant mieux, nous maintiendrons le *statu quo*, mais nous remplacerons les adjectifs employés jusqu'ici pour apprécier la valeur d'un film par des astérisques.

Les films **Très bien** ou **Bien** seront indiqués par *deux astérisques*.

Les films **Passable** ou **Assez bien** seront indiqués par *un astérisque*.

Les autres films ne seront pas cotés.

Mais nous tiendrons toujours à la disposition des exploitants qui en manifesteront le désir, un Service Rapide Confidentiel de la Critique, en langage clair.

LOCATION

de tous les FILMS à SUCCÈS

Mon Rouchy et Donès

31, Bd Bonne-Nouvelle, PARIS — *Tél. 111-77*

Spécialité de FILMS en COULEURS

SALLE DE PROJECTIONS

2000 mètres de Nouveautés

les meilleures sont coloriées

CHAQUE SEMAINE

Agents Généraux pour l'ALGÉRIE et la TUNISIE :
MM. CAZES et CLAVAREAU, 3, rue du Marché, ALGER

Agent Général pour la BELGIQUE :
Ch. BELOT, 26, rue du Poinçon, BRUXELLES

Agent Général pour MARSEILLE et le LITTORAL :
DELAVOUET, 27, rue de Paradis, MARSEILLE

A TOULOUSE

De notre Correspondant particulier.

Le cinéma installé au « Comedia-Concert » a disparu. C'est du reste ce qu'il avait de mieux à faire.

Le Cinéma Pathé a fermé ses portes pour toute la saison d'été. Il s'ouvrira après les vacances et promet les meilleures améliorations dans la salle.

L'American-Cosmograph, dont la salle était devenue trop petite, fait des agrandissements et des embellissements.

Seul, l'Apollo reste ouvert au public et ne désemplit pas.

Cardonnel de Bessonie.

Petites Nouvelles et Publications légales

Nous lisons dans la *Gazette du Palais*, en date des 21 et 22 juillet 1912 :

Première insertion

Suivant acte sous seings privés, en date à Paris du treize juillet mil neuf cent douze, M. Gustave KACZKA, industriel, demeurant à Paris, avenue de la République, 77, a vendu à la *Société Immobilière et Sportive*, société anonyme par actions, ayant siège à Paris, rue Saint-Didier, 60, les quatre établissements de représentations cinématographiques ci-après désignés :

1° *Cinéma Paradis*, 42, rue de Belleville, Paris.
2° *Cinéma Ornano*, 43, boulevard Ornano, Paris.
3° *Cinéma Epatant*, 4, boulevard de Belleville, Paris.
4° *Cinéma de la Nation*, 2 bis, avenue de Taillebourg, Paris.

Ensemble le matériel, l'agencement, le droit au bail et tous droits incorporels attachés à chacun des quatre dits fonds de commerce. Le tout moyennant un prix et des conditions stipulés à l'acte susvisé.

L'entrée en jouissance a été fixée au dix-neuf juillet mil neuf cent douze.

Les oppositions seront reçues au plus tard dans les dix jours de la seconde insertion, au domicile élu en l'étude de Me CLOSIER, huissier, 1, rue Pillet-Will, à Paris.

Pour extrait :
F. FOERDERER.

On lit dans *Les Petites Affiches* du 20 juillet 1912 :

Dissolution de Société

Etude de Me MASSIN, avocat-agrégé au Tribunal de Commerce de la Seine, 14, rue des Pyramides.

D'un jugement rendu par le Tribunal de Commerce de la Seine le treize juillet 1912, enregistré et signifié.

Entre M. Albert-Charles AUBOIN, propriétaire, demeurant à Paris, boulevard Hausmann, n° 105.

Et : M. Lucien VIVES, exploitant de films cinématographiques, demeurant à Paris, rue Théodore-de-Banville, n° 20.

Ledit jugement rendu contradictoirement sur une exception et par défaut faute de conclure sur le fond.

Il appert :

Que la Société en commandite simple *L. VIVES & Cie*, constituée suivant acte sous seings privés en date du vingt mars 1911, enregistré, déposé et publié, entre M. Lucien VIVES comme associé gérant et M. AUBOIN comme simple commanditaire, ladite société ayant pour objet, avec siège à Paris, cité Bergère, n° 1 ou 1 bis, l'*exploitation d'un cinématographe* dans les immeubles situés 1 bis, cité Bergère, avec accès 8, faubourg Montmartre.

A été *dissoute*.

Et que M. COPEL, administrateur de sociétés près le Tribunal de Commerce de la Seine, demeurant à Paris, rue Richepanse, n° 5, a été nommé liquidateur de la société dissoute avec les pouvoirs les plus étendus, conformément aux lois et usages du commerce.

« Deux expéditions dudit jugement ont été déposées « aux greffes du Tribunal de Commerce de la Seine et de « la Justice de Paix du 9e arrondissement de Paris le « 25 juillet 1912. »

Pour extrait :
E. MASSIN.

On lit dans *Les Petites Affiches* du 30 juillet 1912 :

CINÉMATOGRAPHES FILMS " LE LION "

Société anonyme au capital de 1.000.000 de francs
18, rue Boissonnade, Paris.

Convocation d'actionnaires

MM. les actionnaires de la **Compagnie des Cinématographes et Films Le Lion** sont convoqués, en *Assemblée générale annuelle*, pour le *16 août 1912*, 18, rue Boissonnade à 3 heures du soir.

ORDRE DU JOUR :

Examen et approbation des comptes.

Ils sont aussi convoqués pour le même jour et le même local à 4 heures du soir, en *assemblée générale extraordinaire*, prévue par l'article 44 des statuts.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Le *Journal de Roubaix*, en date du 26 juillet 1912, publie :

Formation de Société

D'un acte sous-seings privés, en date à Roubaix, du 20 juillet 1912, enregistré à Roubaix, le 24 juillet 1912, par M. le Receveur PIN.

Il ressort qu'il est formé une Société en nom collectif entre MM. ÉMILE DESMETTRE, 121, rue de l'Epeule, à Roubaix, et LOUIS TERASSE, 74, rue de la Vigne, à Roubaix, pour l'exploitation et fabrication d'appareils de sécurité contre l'incendie des films cinématographiques, sous la raison et la signature sociales

DESMETTRE & TÉRASSE

avec siège social, 121, rue de l'Epeule, à Roubaix, pour une durée de neuf années à partir du 20 juillet 1912, mais les associés pourront y mettre fin à chaque période de trois ans, moyennant préavis de six mois d'avance.

Les affaires et intérêts de la Société seront gérées et administrées par les deux associés avec les pouvoirs les plus étendus, qui auront séparément la signature sociale, mais ils ne peuvent en faire usage que pour les affaires de la Société.

Les associés apportent chacun par moitié le matériel nécessaire à l'exploitation qui est évalué à mille francs et s'obligent, en outre, à fournir les fonds nécessaires à la bonne marche des affaires dans la même proportion.

Deux expéditions dudit acte ont été déposées le vingt-quatre juillet mil neuf cent douze, l'une au greffe du Tribunal de Commerce et l'autre au greffe de la Justice de Paix des cantons Est et Ouest de Roubaix.

Pour extrait :
DESMETTRE et TÉRASSE.

Service d'Essai gratuit du " Courrier Cinématographique "

Nous rappelons à ceux de nos Lecteurs que notre journal intéresse en principe qu'ils peuvent en obtenir, sur simple demande, le SERVICE GRATUIT PENDANT UN MOIS. — Cette inscription est demandée dans le seul but de leur assurer le service régulier du COURRIER CINÉMATOGRAPHIQUE pendant le laps de temps qu'ils jugent utile pour pouvoir en apprécier la valeur.

U. N. M. C.

UNION des NOUVELLES MARQUES CINÉMATOGRAPHIQUES

Réservée aux

Cinématographes "HARRY"

22, r. Baudin - Paris

TÉLÉPHONE : 100-03 Ad. télég : HARRYBIO-PARIS

TÉLÉPHONE
100-03

HARRY

Représentant Général

Adresse télégraph. :
HARRYBIO-PARIS

PARIS ○ 22, RUE BAUDIN ○ PARIS

EXTRAIT

DE L'ORDONNANCE DE POLICE CONCERNANT LES THÉATRES

(CINÉMATOGRAPHES)

Paris, le 10 Août 1908

NOUS, Préfet de Police,

Vu la loi des 16-24 août 1790 (titre XI), celle des 19-22 juillet 1791 (titre 1er, art. 46), les arrêtés du 12 messidor an VIII, du 3 brumaire an IX et la loi du 10 juin 1853 ;

Vu l'arrêté du Directoire du 1er germinal an VII, le décret du 6 janvier 1864, la loi du 7 décembre 1874 et la loi du 2 novembre 1892 ;

Vu l'article 471, § 15 du Code pénal ;

Vu la circulaire ministérielle du 6 janvier 1864 ;

Vu les délibérations de la Commission supérieure des Théâtres en date des 2 mai, 2, 11, 18, 23, 30 juin et 7 juillet 1908 ;

ORDONNONS ce qui suit :

TITRE PREMIER

Dispositions Générales

CHAPITRE PREMIER

Formalités préliminaires

ARTICLE PREMIER. — Toute personne qui voudra construire ou exploiter un établissement où seront donnés des spectacles (représentations théâtrales, cinématographes, concerts, exhibitions, bals, divertissements quelconques) comportant l'admission du public devra adresser une demande à la Préfecture de Police.

Exception est faite pour les théâtres visés par le décret du 6 janvier 1864, dont la construction et l'exploitation doivent faire l'objet d'une déclaration préalable, tant au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts qu'à la Préfecture de Police de la Seine.

ART. 2. — A la demande ou à la déclaration, devront être joints des plans détaillés, des coupes et élévations à l'échelle de 0^m, 02 pour un mètre. Ces plans indiqueront, par étages et par espèces, le nombre des places et la largeur des dégagements mis à la disposition du public. Ces plans seront fournis en triple expédition et seront signés.

Les intéressés devront, en outre, fournir les plans, notices, etc., relatifs à l'installation électrique de l'établissement, conformément au titre V de la présente ordonnance.

La Préfecture de Police notifiera aux intéressés l'acceptation ou le refus des plans, ou, s'il y a lieu, indiquera les modifications à y apporter.

ART. 3. — Les travaux ne devront être commencés qu'après approbation des plans définitifs et aucune modification ne devra être apportée en cours de construction, si elle ne Nous a été soumise et n'a été acceptée par Nous.

ART. 4. — Avant toute autorisation d'ouverture d'un établissement au public, il sera procédé à une visite de réception par la Préfecture de Police, qui s'assurera de la concordance des plans et de l'exécution et prescrira les modifications de détail reconnues nécessaires.

ART. 5. — Aucun changement ne pourra être apporté dans la construction et l'aménagement d'un établissement existant sans que ces modifications aient été acceptées par Nous. Pour ces modifications, les propriétaires ou les exploitants devront satisfaire aux formalités définies aux articles 2 et 3 ci-dessus.

CHAPITRE II

Division des établissements

ART. 6. — Les établissements définis à l'article 1er sont divisés en trois catégories suivant les dangers que peuvent présenter les installations et aménagements de la scène :

Sont de la 1re catégorie :

Les établissements ayant une scène machinée sans dessus ni dessous.

Sont de la 2e catégorie :

Les établissements ayant une scène non machinée sans dessus ni dessous.

Cette catégorie comprend également les cirques, les vélodromes et les autres établissements analogues qui n'ont pas de scène, mais une piste pouvant recevoir des décors, des praticables et des accessoires de scène.

Sont de la 3e catégorie :

Les établissements n'ayant pas de scène, mais pouvant comporter une simple estrade fixe ou mobile.

La classification d'un établissement dans une catégorie est déterminée par la destination habituelle de cet établissement. Elle pourra être modifiée si l'établissement change de destination et remplit les conditions applicables à une autre catégorie.

TITRE II

Construction et aménagement général

CHAPITRE PREMIER

Mesures d'isolement

ART. 7. — Tous les établissements de la 1re catégorie et ceux des 2e et 3e catégories pouvant contenir au moins 500 personnes devront avoir, à chaque étage, sur une ou plusieurs rues, une façade d'au moins 6 mètres de largeur.

La largeur des façades sera augmentée d'un mètre par 100 personnes en plus des 500 premières.

ART. 8. — Lorsque le nombre des spectateurs dépassera 1.500 sans être supérieur à 2.000, l'établissement devra avoir une façade sur deux rues ou être isolé sur deux faces.

ART. 9. — Lorsque le nombre des spectateurs dépassera 2.000 sans être supérieur à 3.500, l'établissement devra avoir une façade sur trois rues ou être isolé sur trois faces.

ART. 10. — Lorsque le nombre des spectateurs sera supérieur à 3.500, l'établissement devra être isolé sur toutes ses faces.

ART. 11. — Les rues et cours d'isolement prévues aux articles précédents auront des dimensions conformes aux prescriptions du décret du 13 août 1902, mais leur largeur ne sera jamais inférieure à 5 mètres.

Cette largeur sera au moins égale à celle des sorties de l'établissement sur ces rues et cours d'isolement. Ces dernières devront être en communication facile avec les voies publiques.

ART. 12. — Dans les parties où les établissements de la 1re catégorie joindront des constructions ou des propriétés occupées par des tiers, un mur d'isolement en maçonnerie d'au moins 0^m, 45 d'épaisseur sera établi pour protéger le voisinage ; ce mur sera plein, sans aucune ouverture sur les voisins.

ART. 13. — Dans le périmètre des établissements de la 1re catégorie, il ne pourra être logé qu'un concierge, un gardien et le directeur de l'établissement ou son représentant.

Il est interdit d'établir dans ce périmètre aucune installation ou exploitation étrangères à l'établissement.

(A suivre.)

MARQUES DE FABRIQUE

SUÈDE

Marques publiées en Février-Mars 1912

Electrola. — The Gramophone Compagnie Ltd, Hayes Middlesex.

Kok. — Compagnie Générale de Phonographes, Cinématographes et Appareils de Précision, à Paris.

ANGLETERRE

Marques publiées en Mars-Avril 1912

CINÉMATOGRAPHIE

Film Device. — Percival Edwin and Henry Martin Sharp trading as Clarendon Film Cº, 12 Charing Cross Road London W. G.

Chromotone. — John Campbell, 59 Gartmoor Gardens Wimbledon Park Surrey.

Sign of the Flying A. — The American Film Manufacturing Cº, 155 North Clark Street Bank Floor Ashland. Block Chicago. U. S. A.

Tintorama. — John Campbell, 59 Gartmoor Gardens Wimbledon Park Surrey.

Colourama. — John Campbell, 59 Gartmoor Gardens Wimbledon Park Surrey.

Chromorama. — John Campbell, 59 Gartmoor Gardens Wimbledon Parfi Surrey.

Kinatone — John Campbell, 59 Gartmoor Gardens Wimbledon Parc Surrey.

Biocolor. — B.-J. Wildbore, 38, Great Tower Street London E. C.

PHOTOGRAPHIE

Cellofix. — Kraft et Steunel Fabrik Photographischer Papiere Gesellschaft mit beschrünkter Haftung, 13 Dornblüthstrasse Dresden.

Emo. — John Griffib and Sons Limited Kemble, Street Kingsway London W. C.

Diktalor. — International Talking Machine Company, mit beschrünkter Haftung, Oranien Stresse 117-118 Berlin S. W., 68 and Lehderstrasse, 42-15, Weissensee-Berlin Germany.

The Limit. — The Thornton Pickar Manufacturing Cº Limited Atlantic Road Altrincham Chishire.

Plavik. — La Société Anonyme des Celluloses Planchon, 285, Cours Gambetta, Lyon, France.

Seminch. — Albert Endrew Kelly Willpha Longlands Pak Road.

Vivus. — Robert Lane Hall tradingas R. Lane & Cº, 4 Lloyd's Avenue London E. C.

Regal. — Boot's Purs Drug Cº Limited, 37 Station Street Nottingham.

Alphax. — Colthurst & Harding Mansion House Chambers, 11 Queen Victoria Street and Alpha Works Millwall London and Phœnix Wharf and Temple Mate Bristol.

Electroid. — The Electrolytic Alkali Cº Limited Cledford Middlesex Cheshire.

Acorn Brand. — William Gossage & Sons Limited Widnes Lancashire.

Erweco. — R. Wedekind & Cº Geselleschaft mit beschünkter Haftung Augustastrasse, 2 Uedingen-on-the-rhine. Germany.

Deydox. — Pinchin Johnson & Cº Limited Minerva House, 26 & 27 Bevis Marks. London E. C.

Deydol. — Pinchin Johnson & Cº Limited Minerva House, 26 & 27 Bevis Marks. London E. C.

Alphalette. — Colthurst & Harding Mansion House Chambers, 11 Queen Victoria Street and Alpha Works Millwall London and Phœnix Wharf and Temple Gate Bristol.

Plavik. — La Société Anonyme des Celluloses Planchon, 285, Cours Gambetta, Lyon, France.

PETITES ANNONCES

Le prix des *petites annonces* est de 0 fr. 50 la ligne. Les abonnés du *Courrier* ont droit à quatre insertions de cinq lignes.

***Le Courrier* traite aussi à forfait au mois et à l'année.**

Les réponses peuvent être adressées sans inconvénient au domicile des annonciers.

***Le Courrier*, qui ne traite aucune affaire de vente ou d'achat, préfère même ce dernier système.**

Si vous avez un établissement à vendre, si vous désirez acheter un cinéma, adressez-vous en toute confiance au *Courrier Cinématographique.*

A vendre 0,60 le mètre: Une série de bandes «*Lux*», absolument neuves et composée des vues à succès de cette société. S'adresser au *Courrier Cinématographique.*

A vendre : un objectif hermais *extra lumineux*, dernier modèle, grandes lentilles, foyer 170 m/m, avec porte-objectif. Le tout absolument neuf. S'adresser au *Courrier.* (21)

Auteurs de Scénarios. Adressez vos idées comiques originales à M. André Deed (Boireau-Gribouille) qui les rétribue. 31, rue de Douai, Paris. (21)

A vendre avantageusement 40.000 mètres de films en parfait état. Liste sur demande. Ecrire P. Hostermans, 34, place de Brouckère, Bruxelles. (26)

A vendre un pied et une plate-forme panoramique pour appareil de prise de vues. S'adresser à M. G. Janin, 17, rue de la Grange-Batelière, Paris. (29)

SUIS acheteur appareil prise de vues très bon état. Faire offres, prix, marque, etc., à M. Moreno, nº 10, chemin de Montalivel, Marseille. (29)

Désire association ou achat établissement cinéma province, Algérie, colonies ou Italie. Faire offres Maron, villa Marie-Stuart, Arcachon.

On demande a acheter d'occasion : une Cabine et objectif Hermagis et des films Gaumont bon état à 0.10 le mètre. Raymond, Montée du Chemin-Neuf, Lyon. (31)

Théâtre-Cinéma désire entrer en relations avec entreprise sérieuse qui lui rachèterait régulièrement films nouveautés, les meilleurs, en 2e ou 3e semaine. S'adresser au *Courrier* sous "Films 777". (31)

Cinématographe pour prises de vues, chrono Gaumont avec objectif Zeiss, 4 boîtes-magasin, ayant coûté 800 fr., à vendre 250 fr. Ecrire G. M. au *Courrier.* (31)

M. Cathelin, 4, rue de la Tour-d'Auvergne, à Paris, est acquéreur de 150 fauteuils d'occasion. Faire offres d'urgence. (31)

On demande à acheter 100 fauteuils à bascule d'occasion. S'adresser à l'Artistic, 12, République, Lyon. (31)

Voiture Morse 16 chevaux, 4 cylindres, magnéto, marche parfaite, avec ou sans dynamo, 40 ampères, 110 volts, pour cinéma se déplaçant. 950 francs.
Ed. Regnier, 58, rue Jules-Ferry, Beauvais. (32)

Annoncier 777 est prié de passer au *Courrier* retirer sa correspondance ou de rappeler son adresse. (32)

A vendre 2.000 mètres de films récents, noir et couleur, depuis 0 fr. 10 le mètre.
S'adresser à *Taine Cinéma,* Estrées (Aisne). (32)

MM. les Auteurs de Scénarios sont priés d'adresser leurs œuvres comiques, genre "GONTRAN", "WILLY", "GAVROCHE (BERTHO)" à la Société du Cinéma ECLAIR à Epinay-sur-Seine ; Prix : **30** à **100** francs.

Répertoire Cinématographique

Nos lecteurs trouveront dans le Répertoire du « Courrier » *toutes les Adresses* Artistiques, Industrielles, Scientifiques, Professionnelles *se rattachant de près ou de loin à la* Cinématographie *et qu'il peut être utile de connaître.*

Le prix de l'inscription permanente, comprenant le nom et l'adresse, est fixé à 5 francs par an.

Adresses Artistiques

Artistes Dramatiques

Mme Abélard, 19, rue d'Allemagne, artiste dramatique, Paris.
M. Abélard, 19, rue d'Allemagne, artiste dramatique, Paris.
M. André Deed (Gribouille), 31, rue de Douai, Paris.

Agences

E. Duhem, Imprésario, 6, rue des Petites-Ecuries, Paris.

Artistes Lyriques

Attractions

Chefs d'Orchestres

O. Bozzi. Cinéma rue Rochechouart, 66, Paris.
— Cinéma rue Saint-Charles, 72, Paris.
— Café des Princes, bd Montmartre, 10, Paris.
— Brasserie Nicolas, place de la Nation, Paris.
Louis Suès, 104, Boulevard Rochechouart, Paris.

Compositeurs de Musique

Musiciens

Pianistes

Adresses Industrielles

Appareils Cinématographiques

Etablissements Prévost, 54, rue Philippe-de-Girard, Paris.
Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.
Debrie, 111, Rue Saint-Maur, Paris.
H. Ernemann, 9, Cité Trévise, Paris.

Accessoires et Matériel Divers

Blériot, 187, rue du Temple, Paris.

Appareils de Photographies

Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

Assurances

Calicots

Marius Jubin, peintre, 98, rue de Montreuil, Paris.

Chalumeaux Oxyacétyléniques

Radio Ciné, 53, rue Blanche, Paris.

Charbons pour Lampes à Arc

Eric Boussuge, Société Anonyme Electrocarbon, 21, rue Réaumur, Paris.

Condensateurs

Margot, Cie Industrielle d'Optique, 3, rue Dieu, Paris.

Éditeurs de Films

Pathé Frères, 14, rue Favart, Paris.
Société des Etablissements Gaumont, 57, rue St-Roch, Paris.
Photo Radia Films, 22, rue Baudin, Paris.
Raleigh et Robert, 16, rue Ste-Cécile, Paris.
Biograph, Kalem, Lubin. Représent., M. Sprécher, 37, rue de Trévise, Paris.
Edison 64, rue de Cormeilles, Levallois-Perret.
Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.
Exclusif-Film, 105, rue St-Lazare, Paris.
Essanay Film, Pharos. Représentant, M. Janin, 17, rue Grange-Batelière.
Itala-Film, Bison 101, Reliance. Représentant, M. Hodel, 3, rue Bergère, Paris.

Extincteurs

Extincteur automatique Erançais système, Ch. Blon, 17, rue des Messageries, Paris.

Gramophones et Phonographes

Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

Imprimeurs

Barroux, 18, rue Saint-Sauveur, Paris. Tél. 266-64.
Louchet, Picard, de Cooman et Cie, 17, passage Kuszner, Paris. — Téléphone 401-19.

Journaux Corporatifs

Le Courrier Cinématographique, 95, boulevard de Magenta, Paris.

Lampes à Arcs

Lampes à Incandescence

E. Grandjean, 21, boulevard de Grenelle, Paris. Tél. 745-33.

Locations de Films

Pathé Frères, 104, rue de Paris, Vincennes-Seine.
Ciné-Location Gaumont, 28, r. des Alouettes, Paris
The Royal Bio, 22, rue Baudin, Paris.
Ciné-Graphic, 7, faubourg Montmartre, Paris.
Brochier, 12, rue Moustier, Marseille.
Bonaz, 17, rue de Lancry, Paris.
Brémond, 14, rue Poissonnière, Paris.
Aubert, 19, rue Richer, Paris.
Aubert, 70, rue de Paris, Lille.
Aubert, 26, rue de Châteauredon, Marseille.
Aubert, 14, rue Victor-Hugo, Lyon.
Aubert, 17, Avenue du Roi, Bruxelles.
Exclusif Film, 105, rue Saint-Lazare, Paris.
Société Internationale Cinématographique, 5, rue de Provence, Paris.
Societé Générale des Cinématographes et Films Roux et Cie, 3, rue Larochelle, Paris.
Agence Cinémato, 27, rue de Paradis, Marseille.
Union Cinématographique de France, 34, rue Charles-Baudelaire, Paris. — Tél. 944-14.
Rouchy et Donès, 31, Bd. Bonne-Nouvelle, Paris.
Gallia-Cinéma, 53, rue du Temple, Paris.
E. Tisson, Cinéma-Comptoir, 30, rue de l'Académie, Marseille.

Location de Postes complets

Union Cinématographique de France, 34, rue Charles-Baudelaire, Paris. — Tél. 944-14.
Gallia-Cinéma, 53, rue du Temple, Paris.

Mobilier de Salles de Spectacles

Veuve Martin et G. Pebeyre, 13, Boulevard de Belleville, Paris.
Wessbecher, père et fils, 59 à 67, rue Grange-aux-Belles, Paris (Xe).

Moteurs et Groupes Électrogènes

Objectifs

Fleury-Hermagis, 18, rue Rambuteau, Paris.
Margot, Cie Industrielle d'Optique, 3, rue Dieu, Paris.
Optique Commerciale, 7, rue de Malte, Paris.
Louis Feuillet, 60, rue Botzaris, Paris.

Orgues, Harmoniums

Pellicules

Pianos

Plaques Photographiques

Ventilateurs

E. Grandjean, 21, boulevard de Grenelle, Paris. Tél. 745-33.

Appareils de Synchronisme

Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris

Secours contre l'Incendie

Fournier et Dezandée, 72, rue de Bondy, Paris.

Travaux Cinématographiques à façon

Alter Ego, 218, boul. Bineau, Neuilly-sur-Seine

Adresses Professionnelles

Directeurs

J. Ferret, 66, rue Rochechouart, Paris.

Propriétaires de Cinémas

Meillat et Hanhart, Nouveau Cinéma, 125 rue Ordener, Paris.

Bonisseurs

Bruisseurs

Caissiers et Caissières

Chefs de Postes

Conférenciers

Association Amicale des Conférenciers et Librettistes du Cinématographe. Siège social : 9, rue Chevreul, Paris. Renseignements et placement gratuits.

Contrôleurs et Placiers

Cyclistes

Dessinateurs

Électriciens

Ch. Borzecki, Installations spéciales cinématographiques, 27, rue Bouchardon, Paris.

Mécaniciens

Metteurs en Scènes

M. Abélard, 19, rue d'Allemagne, Paris.

Opérateurs de prises de Vues

Opérateurs Projectionnistes

Foliot, 65, quai de Valmy, Paris.

Photographes

Brezinski, 6, rue du Donjon, Vincennes, Paris.

Photograveur

M. Demoulin, 118, rue de Vaugirard, Paris.

Réparation d'appareils cinématographiques

Vénat, 95, faubourg Saint-Martin, Paris. Pièces détachées de tous systèmes.

Sociétés Cinématographiques diverses et Syndicats

Syndicat Français des Directeurs de Cinématographe, 199, rue Saint-Martin, Paris.
Syndicat des Loueurs et Exploitants de films Cinematographiques du Nord, 39, rue de Tournai, Lille.
Syndicat des Exploitants du Nord et du Pas-de-Calais, rue Saint-Georges, Roubaix.
Association Belge du Cinema, 15, place Brouckère, Bruxelles.
Syndicat des Exploitants de la Côte d'Azur, 3, rue Paganini, Nice.
Syndicat des Exploitants du Sud-Est, 39, rue de l'Arbre, Marseille.

LES NOUVEAUTÉS

Présentées les 22 et 23 Juillet

MARQUES	TITRE DU FILM	QUALITÉ	AFFICHE	DATE DE LIVRAISON	Métrage	APPRÉCIATION
	M. L. AUBERT					
	Cie Générale du Cinématographe					
	19, rue Richer, Paris					
Cinès	*Vol mystérieux*	Drame	Affiche	16 Août	445	* *
»	*L'épouvantail*	Drame	»	»	301	* *
»	*Fortune de Tontolini*	Comique	»	»	127	*
»	*Voyage de noce de gros-ventre*	»	»	»	240	*
»	*Dentelles de Venise*	Documentaire		»	58	* *
Nordisk	*La fille du gouverneur*	Drame	»	»	745	* *
Hepworth	*La fille du forçat*	»	»	»	210	* *
Selig Polyscope	*Rivalité*	»	»	»	313	*
	M. BROCKLISS					
	23, rue de la Michodière, Paris					
Rex	*Sauvée des flammes*	»		»	304	*
Imp	*Une Soirée d'émotions*	Comique		»	211	* *
	Société des Films ECLAIR, 8, rue Saint-Augustin, Paris					
	PROGRAMME No 33					
	La double vie (Scénario spécial)	Drame	2 Affiches	»	655	* *
	L'invisible (Série A. C. A. D.)	Comédie		»	272	*
	Gavroche et son chien	Comique	Affiche	»	185	* *
Eclair-Coloris	*Une ville morte*	Plein air		»	161	* *
American Standard	*L'ange gardien*	Comédie		»	220	Pas présenté.
	Compagnie Générale des Phonographes et Cinématographes EDISON					
	64, rue de Cormeille, Levallois-Perret					
	La petite mère	Drame		»	300	* *
	L'île du trésor	Aventures		»	321	* *
	ESSANAY,					
	17, rue Grange-Batelière, Paris					
	La femme d'Alkali	Coméd. amér.		30 Août	305	*
	EXCLUSIF Films					
	105, rue Saint-Lazare, Paris					
Pasquali	*Polidor au collège*	Comique	»	»	175	*
	M. Charles HELFER					
	16, rue Saint-Marc, Paris					
Ambrosio	*La corde l'arc*	Drame	2 affiches	16 Août	322	*
»	*L'ami de la maison*	Comédie	Affiche	»	208	*
Luca-Comerio	*La marine Italienne*			»	230	* *
»	*Les camions automobiles à Tripoli*	Documentaire		»	120	* *
	Société des Phonographes et Cinématographes LUX					
	32, rue Louis-le-Grand, Paris					
	La vocation de Bob	Comédie	»	»	306	* *
	Amour d'un billet bleu	»	»	»	179	*
	Le Lioran pittoresque	Plein air		»	98	*
Nestor	*Roman d'un joueur*	Drame	»	»	278	*
Flying A.	*Le retraité*	»	»	»	299	*
»	*Dans la montagne*	»	»	»	299	*
Western Import Co	*L'heure du rendez-vous*	»	»	»	306	*

	M. Paul HODEL 3, rue Bergère, Paris					
Itala	*Vue basse, mais tête dure*.....	Comique	Affiche	16 Août	122	* *
Bison	*Une petite fille du West*.....	Drame	»	»	542	* *
	M. MENDEL 10, Boulevard Bonne-Nouvelle					
	Le sacrifice d'une mère.....	Pathétique			277	* *
	Grippe-sou.....	Drame			180	*
	SALES AGENCY M. **R. Sprécher**, représentant 37, rue Trévise, Paris					
Empire	*Le petit somme de papa*.....	A trucs		30 Août	102	*
B. et C.	*Les aventures de Dick Turpin*.....	Drame	Gr. affic.	»	340	
»	*Bettws-y-Coed*.....	Plein air		»	82	
Biograph	*La princesse et les oies*.....	Comédie	Affiche	6 Sept.	314	*
»	*La bohémienne espagnole*.....	Drame	»	»	305	*
»	*Voisins*.....	Comédie	»	»	113	
Kalem	*La vision de Fatima*,.....	Dr. du désert	Gr. affic.	»	327	*
Lubin	*La senorita Butterfly*	Comédie	Affiche	»	322	*

Critique du Syndicat Français des Exploitants

	Agence Générale Cinématographique 16, rue Grange-Batelière, Paris					
Eclipse	...*Polyte essaie de la culture physique*	Comique		16 Août	132	
»	*Le secret du lac*.....	Drame		»	360	
Urbanora	*De Talmouth à Tintagel (comté de Cornouailles)*.....	Plein air		»	121	
	GAUMONT, 57, rue Saint-Roch PROGRAMME Nº 34					
	La légende de Cagliostro.....	Drame	Agr.	9 Août	608	* *
	Un grand seigneur.....	Comédie	»	»	300	* *
	Bébé soigne son père.....	Comique	»	»	185	* *
	Onésime écrit un roman d'amour.....	Comique		»	145	* *
	La mer Adriatique à Gravosa.....	Panorama		»	95	* *
	Série des grands films artistiques					
	Tyrtée (couleur).....	Artistique	Affiche	»	303	* *
	PATHÉ, 14, rue Favart PROGRAMME Nº 26					
	L'alcool funeste.....	Drame	Affiche	»	400	* *
Britannia-Film	H. P. *Prisonnier de Cromwell*	»		»	255	
American-Kin	*Le club des vieux garçons*.....	Comique		»	245	* *
	Oh ! les femmes (Linder)	»		»	155	* *
	Rigadin est décoré	»		»	205	* *
	Boireau et la gigolette (Deed).....	»		»	280	* *
Comica	*Octave reste à la maison*.....	»		»	135	* *
Nizza	H. P. *Les vingt francs du miséreux*	»		»	145	* *
S.C.A.G.L.-S.A.P.F.	*Le fils de Charles-Quint*	Drame, coloris	Affiches	»	625	* *
	Une chasse à l'opossum.....	Voyage, coloris		»	155	* *
American Kin	H.-P. *Fabrication de la machine à écrire dans les établissements Remington*.....	Industrie		»	190	* *
	H. P. *Comment garder aux papillons leurs brillantes couleurs*.....	Série instruct.		»	190	* *
	VITAGRAPH 15, rue Sainte-Cécile, Paris					
	La rédemption de Ben Sarland	Drame	Affiche	16 Août	302	*
	Prise en flagrand délit	Comédie com.	»	»	310	* *
	Le calvaire du compositeur.....	Drame	»	»	301	* *
	Le fermier photographe.....	»	»	»	270	* *
	L'homme qui sourit	Comédie com.	»	»	226	*

LE MAUVAIS ŒIL.

Le Gérant : Charles LE FRAPER. Paris. — Imp. F. BARROUX, 18, rue Saint-Sauveur.

TÉLÉPHONE : 576-58

ALTER-EGO

A. BRÉON & Cie

Usine, Théâtre et Bureau : **218, BOULEV. BINEAU, NEUILLY-S/SEINE**

Travaux Cinématographiques à Façon

Virages, Teintures et Coloris

Tirage rapide de Titres et d'Actualités

Théâtres et Opérateurs

à la disposition des Editeurs

L'OZON-AIR

Purifie, Rafraîchit, Parfume

les Salles de Spectacles

Il est bon marché

Facile à installer

Très pratique

Lisez l'annnonce à l'intérieur du Journal ou

adressez-vous au

COURRIER CINÉMATOGRAPHIQUE

Scanned from the collections of La Cinémathèque française

LA CINEMATHEQUE FRANÇAISE

Post-production coordinated by

MEDIA HISTORY DIGITAL LIBRARY

www.mediahistoryproject.org

Sponsored by the University of Wisconsin-Madison Center for Interdisciplinary French Studies, the French Embassy, and the ACLS Digital Extension Grant, “Globalizing and Enhancing the Media History Digital Library” (2020-2022)

ACLS